

can-am
RENEGADE® X^{MC} mr

**2
0
2
1**

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend
des informations sur la sécurité,
le véhicule et son entretien

⚠ AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet.
Il contient des informations sécuritaires importantes.
Age minimum recommandé : Conducteur : 16 ans.
Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 2 1 4 0 _ F R

**Traduction des
instructions originales**

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PRÉSENTE DES RISQUES. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, veuillez lire attentivement et respecter tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!**

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.


AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit peut mener à des blessures, voire même la mort!

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

 **AVERTISSEMENT :** Conduire et entretenir un véhicule hors route peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, des phtalates et du plomb, produits reconnus par l'État de Californie comme étant une cause de cancer, d'anomalies congénitales et autres dommages aux fœtus. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (incluant les états membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan), et de la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution SA et d'autres filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs Inc. :

Can-Am [®]	DPS ^{MC}	Rotax [®]	X ^{MC}
D.E.S.S. ^{MC}	Outlander ^{MC}	TTI ^{MC}	XPS ^{MC}

Ce document contient les marques de commerce des sociétés suivantes :

- Visco-Lok[†] est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.
- QS3[†] est une marque de commerce de Fox Factory, Inc.

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Ce guide du conducteur couvre les modèles suivants :

MODÈLES
Renegade X mr 570
Renegade X mr 1000R

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS	8
AVANT DE PARTIR.....	8
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	8
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	8

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	12
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	12
ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	12
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	13
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	13
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	14
FORMATION.....	16
AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION	17
CONDUITE DU VÉHICULE	43
INSPECTION AVANT RANDONNÉE.....	45
ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE.....	47
LE TRANSPORT D'UN PASSAGER EST INTERDIT.....	48
TRANSPORT DE CHARGES.....	48
CHARGEMENT DE L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE.....	49
REMORQUAGE (SI ÉQUIPÉ D'ATTELAGE).....	50
TRACTION D'UNE REMORQUE (SI ÉQUIPÉ D'UN ATTELAGE).....	50
TRAVAILLER AVEC CE VÉHICULE.....	51
CONDUITE RÉCRÉATIVE.....	51
CONDUITE DANS LA BOUE.....	52
ENVIRONNEMENT.....	53
LIMITES DE CONCEPTION.....	53
UTILISATION HORS ROUTE.....	53
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES ET MESURES DE SÉCURITÉ.....	54
TECHNIQUES DE CONDUITE.....	56
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	63
ÉTIQUETTE MOBILE.....	63
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	64
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	68
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	68
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)	69
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	69
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	73
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	73
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ	74

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES.....	76
1) GUIDON.....	77
2) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	77
3) PÉDALE DE FREIN.....	77
4) INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR.....	77
5) MANETTE DE FREIN.....	78
6) LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT.....	78
7) SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RF (D.E.S.S.) CLÉS.....	79
COMMANDES SECONDAIRES.....	81
1) BOÎTIER DE COMMANDE DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	82
2) LEVIER SÉLECTEUR.....	85
3) INTERRUPTEUR MULTIFONCTION.....	86
ÉQUIPEMENT.....	89
1) PRISE 12 VOLTS.....	90
2) REPOSE-PIEDS.....	90
3) ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE.....	90
4) CROCHET DE RÉCUPÉRATION.....	90
5) SIÈGE.....	91
6) TROUSSE D'OUTILS.....	92
7) CONSOLE.....	92
8) COUVERCLE DE COL D'ENTRÉE D'AIR.....	92
9) TREUIL (SI INSTALLÉ).....	93
AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO.....	94
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	94
TÉMOINS ET AVERTISSEURS LUMINEUX.....	96
RÉGLAGES.....	97
CARBURANT.....	100
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	100
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	100
PÉRIODE DE RODAGE	102
FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE.....	102
PROCÉDURES DE BASE.....	103
DÉMARRAGE DU MOTEUR.....	103
MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE.....	103
CHOISIR UNE VITESSE.....	103
ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE.....	104
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	105
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	105
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR.....	105
QUE FAIRE EN CAS DE RETOURNEMENT DU VÉHICULE.....	106
QUE FAIRE SI LE VÉHICULE EST SUBMERGÉ.....	106
PERSONNALISER LA CONDUITE.....	108
RÉGLAGE DE LA SUSPENSION.....	108

RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE À RESSORT	108
RÉGLAGES DE LA FORCE D'AMORTISSEMENT.....	109
RÉGLAGE DU NIVEAU D'ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODI- RECTION DYNAMIQUE (DPS).....	110
TRANSPORT DU VÉHICULE.....	112
UTILISATION DE LA MOTORISATION DU VÉHICULE POUR MON- TER SUR L'ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....	113
UTILISATION D'UN TREUIL POUR TIRER LE VÉHICULE SUR UN ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....	113
IMMOBILISATION DU VÉHICULE POUR LE TRANSPORT.....	114
RETRAIT DU VÉHICULE DE LA REMORQUE.....	115
ENTRETIEN	
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	118
CONDITIONS POUSSIÉREUSES EXTRÊMES.....	119
LÉGENDE DU CALENDRIER D'ENTRETIEN.....	120
CALENDRIER D'ENTRETIEN.....	120
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	123
FILTRE À AIR.....	123
HUILE À MOTEUR.....	126
FILTRE À HUILE.....	128
RADIATEUR.....	129
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	129
PARE-ÉTINCELLES DU SILENCIEUX.....	132
FILTRE À AIR DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	133
HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES.....	134
CARTER DE PAPILLON.....	136
CÂBLE D'ACCÉLÉRATEUR (SI ÉQUIPÉ).....	137
BOUGIES.....	139
POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉE.....	142
BATTERIE.....	142
FUSIBLES.....	143
FEUX.....	145
SOUFFLETS ET PROTECTEURS D'ARBRE DE TRANSMISSION...	146
ROUES ET PNEUS.....	148
DIRECTION.....	151
SUSPENSION.....	152
FREINS.....	153
SOINS DU VÉHICULE.....	155
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	155
NETTOYAGE ET PROTECTION DU VÉHICULE.....	155
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	157
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	160
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV).....	160
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	160
ÉTIQUETTE DE CONFORMITÉ.....	160

SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIOFRÉ- QUENCE (CLÉ D.E.S.S. RF).....	161
RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (CANADA ET ÉTATS-UNIS).....	162
RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)...	163
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE.....	164
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....	165
SPÉCIFICATIONS.....	166
<i>DÉPANNAGE</i>	
DIRECTIVES DE DÉPANNAGE.....	174
MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	180
<i>GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM VTT.....	184
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....	188
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM VTT.....	191
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EURO- PÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2021 CAN-AM VTT.....	196
DOSSIERS DE MAINTENANCE.....	201
<i>RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT</i>	
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	206
NOUS JOINDRE.....	207
ASIE.....	207
EUROPE.....	207
AMÉRIQUE DU NORD.....	208
OCÉANIE.....	208
AMÉRIQUE DU SUD.....	208
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....	209

INFORMATION GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT® Can-Am. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le concessionnaire.

Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessures ou de mort pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre VTT et visionnez attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* à :

<https://can-am.brp.com/off-road/safety>

Ou utilisez le code QR suivant :



Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

Nous vous recommandons vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Veuillez consulter la section *MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ* pour plus de détails.

Veuillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité

⚠ avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort.



ATTENTION Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

www.operatorsguides.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

- Conformez-vous strictement aux instructions dans la section *ESSENCE*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement votre médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

N'effectuez aucune modification non autorisée et n'utilisez pas d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Ces modifications n'ont pas été testées par BRP et elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de pertes de contrôle et rendre le véhicule illégal. Par exemple, modifier les dimensions des pneus peut influencer le comportement du véhi-

cule et augmenter le risque de pertes de contrôle.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

- La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir en cas de non-respect de ces instructions :

- Lisez attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et conformez-vous aux marches à suivre. Regardez la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* en étant attentif avant toute utilisation du véhicule.
- Suivez toujours la recommandation d'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- N'utilisez jamais ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les entrées de cour, les stationnements et les rues.
- N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Portez des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection ou visière), des gants, des bottes, un chandail ou un manteau à manches longues et un pantalon.
- Ne conduisez jamais le véhicule en cas de fatigue, de maladie ni sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Suivez les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce Guide du conducteur.
- Gardez toujours vos deux mains sur le guidon et vos deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans le présent Guide du conducteur. Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans le présent Guide du conducteur. Examinez le terrain attentivement avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable. Transférez votre poids vers l'avant. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Utilisez toujours les procédures pour descendre une pente et freiner qui sont décrites dans le présent Guide du conducteur. Examinez le terrain attentivement avant de descendre une pente. Transférez votre poids vers l'arrière.
- Procédez de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour vous déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable. Transférez votre poids vers le côté en amont du véhicule.
- Procédez toujours de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand vous montez une colline. Pour éviter tout calage, choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou un entraînement vers l'arrière, utilisez la méthode de freinage spéciale décrite dans ce guide. Serrez le frein de stationnement, descendez du côté de la montée ou du côté gauche pour accéder au levier de frein. Retourner le véhicule et reprendre place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Ne tentez jamais de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Procédez toujours de la façon décrite dans ce guide lorsque vous devez franchir des obstacles.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule déraper, patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui déraper ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans l'eau plus profonde que ce qui est recommandé dans le Guide du conducteur. L'eau réduit la capacité de freinage. Testez vos freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.
- Gardez toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage, l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge, y compris une charge tractée, constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajustez votre conduite en fonction de ces éléments.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.

- BRP recommande de rester assis sur votre VTT lorsque vous roulez en marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine pouvant mener à la perte de la maîtrise du véhicule.
- Utilisez des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. Assurez-vous que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utilisez seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée. Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans avoir reçu la formation adéquate. **Suivez une formation.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à une formation donnée par un instructeur certifié.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am agréé afin d'avoir la liste des cours offerts près de chez vous.

Aux États-Unis, communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent être inclus dans le Guide du conducteur de tous les véhicules tout-terrain ou VTT.

REMARQUE : Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Nous leur suggérons ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques de conduite décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

 **AVERTISSEMENT**



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Non-respect de l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou la mort.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à maintenir l'équilibre et la maîtrise du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, le véhicule n'est pas conçu pour le transport de passagers.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus sont conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées peut sérieusement réduire la maniabilité et provoquer une perte de maîtrise.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les entrées de cour, les stationnements et les rues.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs États ou provinces, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les avertissements suivants concernent tous les conducteurs de VTT :

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter :

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

! AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident voire un décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Tentatives de cabrés, de sauts et autres cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont le renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer des acrobaties, telles que cabrés et sauts notamment. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et d'endommagement de l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspectez toujours le véhicule avant chaque utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Suivez les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Conduite sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Retirer ses mains du guidon ou ses pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ne pas tenir le guidon, ou ne le tenir qu'à une main, réduit la capacité à maîtriser le véhicule et risque d'entraîner une perte d'équilibre ou une chute du véhicule. Le non-maintien des pieds sur les repose-pieds peut provoquer des blessures ou un accident, les pied ou les jambes risquant d'entrer en contact avec les roues arrière.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Gardez toujours vos deux mains sur le guidon et vos deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le conducteur peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il ne pourrait réagir à temps.

Il risque de perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et très prudemment en terrain inconnu.

Demeurer attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain très accidenté, glissant ou meuble.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans le présent Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans le présent Guide du conducteur

Toujours examiner le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Descendez toujours les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE : Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférez votre poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne tentez jamais un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Toujours procéder avec prudence lors de la négociation d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

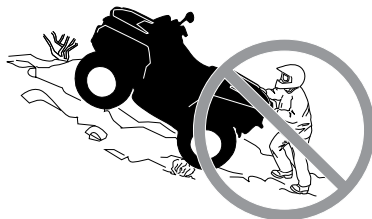
Lors d'un déplacement à flanc de colline :

Toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers le côté en amont du véhicule

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montant une côte.

Si le véhicule cesse d'avancer :

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouillez le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer :

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrez également le frein arrière et verrouillez le frein de stationnement.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et reprendre place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Négociation inadéquate des obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors de la négociation d'obstacles, procédez de la façon décrite dans ce guide.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circuler très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Vérifier la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser les pneus.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de heurter un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, vérifier si la voie est libre derrière le véhicule. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passer en marche arrière et circuler lentement.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Assurez-vous que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer les roues ou les pneus endommagés.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour toute question, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification du véhicule visant à augmenter la vitesse et les performances peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés.

Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée.

Réduire vitesse et négocier les virages lentement lorsque le véhicule transporte un chargement. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours suivre les instructions de ce Guide du conducteur pour transporter une charge ou tirer une remorque.

 **AVERTISSEMENT**



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

CONDUITE DU VÉHICULE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, vous DEVEZ suivre certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Pour savoir comment réduire les risques de blessures ou de mort pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre VTT et visionnez attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* à :

<https://can-am.brp.com/off-road/safety>

Ou utilisez le code QR suivant :



Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité de connaître les commandes et les autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Il s'agit d'un VTT de haute performance destiné uniquement à une utilisation hors route. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule tout-terrain dans certaines conditions du terrain.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est fortement recommandé d'obtenir une formation et des informations supplémentaires auprès des autorités locales, des clubs de VTT, d'un organisme de formation de VTT reconnu ou de contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu ni prévu pour le transport de passagers.

Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de vous aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface peut exiger un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faites preuve de jugement. Procédez toujours avec prudence. Évitez les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule commence à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement **DU CÔTÉ OPPOSÉ** au renversement!

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Inspection avant randonnée

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

Liste d'inspection avant randonnée

Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Huile à moteur	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	
Liquide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein.	
Fuites	Recherchez toute fuite sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Frein de stationnement	Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus Reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> pour les valeurs et effectuez les réglages selon la charge.	
Roues	Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue sont serrés. Reportez-vous à <i>ROUES ET PNEUS</i> dans la rubrique <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour connaître les couples de serrage indiqués.	
Radiateur	Vérifiez si le radiateur est propre.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission et les protecteurs.	
Siège	Assurez-vous que le siège du conducteur est en place et qu'il est bien attaché.	

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Chargement	Pour tout transport de charge, respecter la charge admissible du véhicule. Reportez-vous à la section <i>CHARGEMENT DES PLATEAUX DE CHARGEMENT</i> . Assurez-vous que le cargo soit bien fixé à l'espace de chargement arrière.	
	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifiez l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. - Respectez la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i>. - Assurez-vous que la remorque est bien attelée. 	
Châssis et suspension	Vérifiez le dessous du véhicule afin de détecter la présence de débris emprisonnés dans le châssis, la suspension et les composants et retirez-les.	
Filtre à air du moteur	Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur.	
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT	Inspecter et nettoyer le filtre à air de la boîte CVT	

Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)

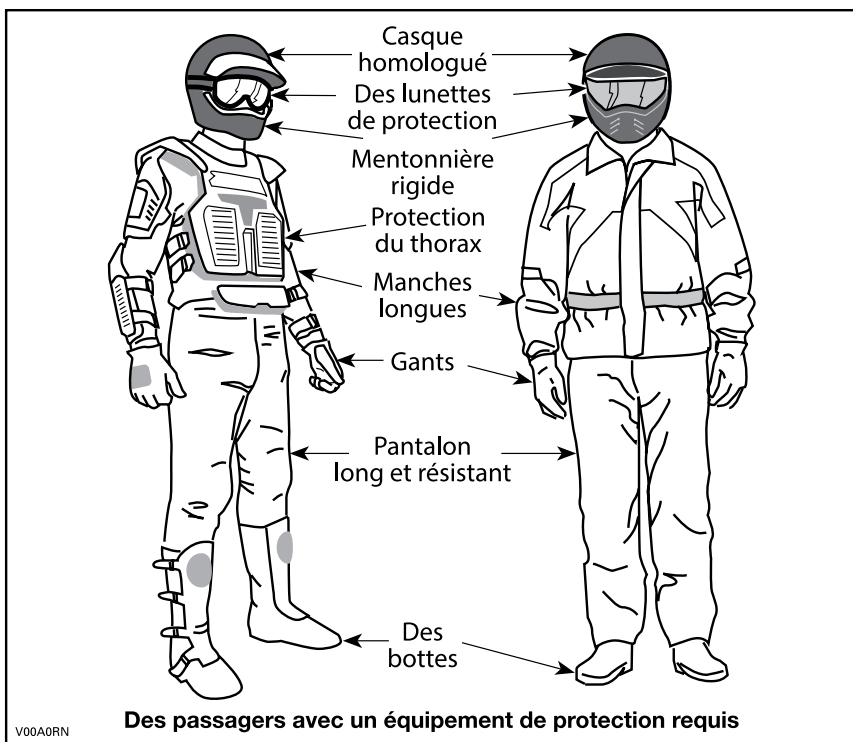
ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Indicateur multifonction	Vérifiez le fonctionnement des voyants de l'indicateur multifonction (tout de suite après avoir mis la clé sur ON).	
	Vérifiez s'il y a des messages sur l'indicateur multifonction.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des phares et des feux arrière.	
	Vérifiez le fonctionnement des feux de croisement et de route.	
	Vérifiez le fonctionnement du feu d'arrêt.	
Niveau d'essence	Vérifiez le niveau d'essence.	
Klaxon	Vérifiez le bon fonctionnement de l'avertisseur sonore (si équipé).	

Que faire après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Direction	Assurez-vous que la direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche.	
Levier de changement de vitesse	Vérifiez le fonctionnement du levier sélecteur (positions P, R, N, H et L).	
Sélecteur du mode de traction	Vérifiez le fonctionnement : - sélecteur 2WD/4WD ou - sélecteur 2WD/4WD4WDLock.	
Freins	Avancez lentement sur quelques mètres puis serrez à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement. Les freins doivent s'actionner à fond. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifiez si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement.	
Borne de clé D.E.S.S. RF	Vérifiez que la borne D.E.S.S. fonctionne correctement en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. pour éteindre le moteur.	

Équipement de randonnée

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon long. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Le conducteur doit éviter de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Le transport d'un passager est interdit

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long, ce véhicule n'est pas conçu pour transporter un ou plusieurs passagers. Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Transport de charges

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*. Vérifiez si la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite et à l'éclairage. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Faire preuve de prudence en réduisant la vitesse en fonction de l'état du terrain lors du transport d'une charge ou de traction d'une remorque et éviter les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier dans les terrains en pente. Toujours fixer la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

TABLEAU DE CHARGE MAXIMALE		
CHARGE MAXIMALE PERMISE	141 kg	Incluant le conducteur, toutes les autres charges, le poids de timon et les accessoires complémentaires.
CHARGE ARRIÈRE	16 kg	Inclut l'espace de chargement arrière seulement.
	13 kg	Inclus la charge du timon seulement.
	23 kg	Inclut l'espace de chargement arrière et la charge du timon (le cas échéant).

Voici un exemple de distribution convenable du chargement du véhicule :

EXAMPLE OF LOAD DISTRIBUTION				
CHARGEMENT TOTAL DU VÉHICULE	CONDUCTEUR	CHARGEMENT	ACCESSOIRES	POIDS AU TIMON
141 kg	108 kg	9 kg	10 kg	13 kg

Chargement de l'espace de chargement arrière

Placez le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité. Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge dans l'espace de chargement arrière. N'utilisez pas une autre partie du véhicule pour fixer la charge. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt. Assurez-vous de ne rien faire dépasser de l'espace de chargement et que la charge ne nuit pas à votre visibilité et à la conduite du véhicule.

AVIS Ne dépassez pas la capacité maximale du porte-bagages. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

Ne transportez jamais de bidon d'essence ou de liquides dangereux dans l'espace de chargement arrière.

Remorquage (si équipé d'attelage)

Ne tirez jamais une charge en l'attachant au pare-chocs ou à toute autre pièce ou accessoire. Cela peut faire basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé. Reportez-vous à *CROCHETS DE RÉCUPÉRATION* dans la section *ÉQUIPEMENT*.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale de traction. Reportez-vous à *TRACTION D'UNE REMORQUE* dans cette section.



AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Traction d'une remorque (si équipé d'un attelage)

AVIS Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Si vous tirez une remorque, vérifiez que son attelage est compatible avec celui de votre véhicule. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque.

Ne dépassez pas la capacité de remorquage ou du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

La distance de freinage de ce véhicule augmente si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les surfaces inclinées.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Maintenez le véhicule à une vitesse lente, en particulier dans les virages. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale de traction indiquée sur l'étiquette de l'attelage.

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Divers accessoires sont disponibles chez les concessionnaires Can-Am agréés. Respectez toujours la charge maximale et les capacités du véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et provoquer des pannes. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le véhicule. (Continuez de lire *CONDUITE RÉCRÉATIVES* ci-dessous).

Conduite récréative

Le véhicule est spécialement conçu pour une conduite dans la boue, la garde au sol étant élevée pour de telles conditions de conduite. La garde au sol et le type de pneus peuvent grandement réduire la tenue de route, l'adhérence et la stabilité du véhicule sur certains sentiers. Réduisez votre vitesse dans de telles conditions.

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers

destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club de véhicules tout-terrain. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils supplémentaires, d'eau, de nourriture et de matériel d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de vous approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Trousse de premiers soins	Clé à molette
Téléphone cellulaire	Couteau
Ruban adhésif	Lampe de poche
Corde	Lunettes de protection avec lentilles colorées
Ampoules de rechange	Carte des sentiers
Trousse d'outils fournie	Collations

Conduite dans la boue

Ce véhicule est spécialement conçu pour la conduite dans la boue et à moins d'être conduit dans les sentiers de VTT, il devrait être utilisé en gamme basse.

Même si ce véhicule est conçu pour les terrains difficiles, les conditions extrêmes et une utilisation inadéquate peuvent engendrer des dommages prématurés ou une défaillance de certains composants du véhicule. Évitez de faire des mouvements brusques lorsque vous tournez le volant et/ou de faire une rotation complète du volant dans la boue profonde quand vous avez besoin d'accélérer.

Le programme d'inspection et d'entretien doit être suivi rigoureusement.

REMARQUE : Consultez la section *RÉGLAGE DE LA SUSPENSION* dans *PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE* pour lire des informations supplémentaires.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Suivez la règle suivante : « ce que j'apporte, je le rapporte » Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'ajout d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque sa composition et son inclinaison exacte sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant

pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots : prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Lorsque vous êtes stationné ou à l'arrêt, assurez-vous de placer le levier en position PARK et serrez le frein de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Nous vous recommandons de vous asseoir sur votre véhicule tout-terrain lorsque vous effectuez une marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine.

Montée

Grâce à sa conception, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais vous devez le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus que vous ne le désirez. Dans ce cas, modifiez votre trajectoire. Tenez compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes qui sont plus raides qu'il ne peut descendre en toute sécurité. Par conséquent, avant de monter une pente, vérifiez que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, vous devriez éviter de tels déplacements. Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer lors du déplacement latéral sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser sur le côté et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Ne tentez pas de faire tourner le véhicule vers l'aval en le faisant glisser. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se « détendent » complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule cultera du nez et culbutera.



AVERTISSEMENT

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Conduite sur surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, bloquer les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer votre VTT, vérifiez le bon fonctionnement du volant, de l'accélérateur, des commandes de freinage.

Lorsque vous conduisez un VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sécuritaire afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous conduisez votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence dans le sillage du véhicule. Elle est alors projetée et s'accumule ou fond sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives, tels que les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Retirez la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlevez fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Vous ne devez pas conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace est capable de supporter le poids du véhicule, avec le conducteur et sa cargaison. N'oubliez pas qu'une épaisseur de glace peut être suffisante pour supporter une motoneige, mais pas un VTT d'un poids identique parce que la surface de contact des quatre pneus est plus petite que celle des chenilles et des skis d'une motoneige.

Pour maximiser le confort et éviter les gelures, portez toujours des vêtements et des équipements de protection pour VTT adaptés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre voyage.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

Techniques de conduite

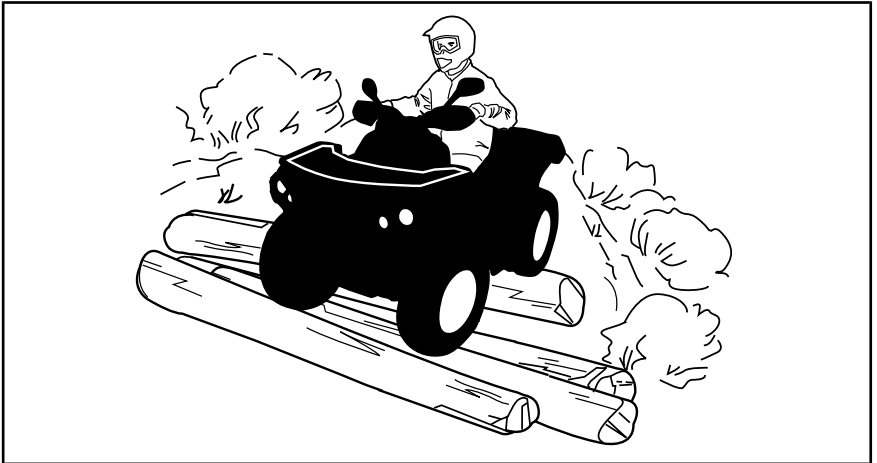
Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds. Pour réduire les risques de bles-

sures à vos jambes et à vos pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Évitez d'orienter le bout de vos pieds vers l'extérieur ou d'étendre vos pieds pour faciliter les virages, car ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.

Utilisez toujours des techniques de conduite adéquates pour éviter les renversements du véhicule sur les collines et les terrains accidentés et dans les virages.



Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. L'adoption d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les chocs.

Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale.) Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

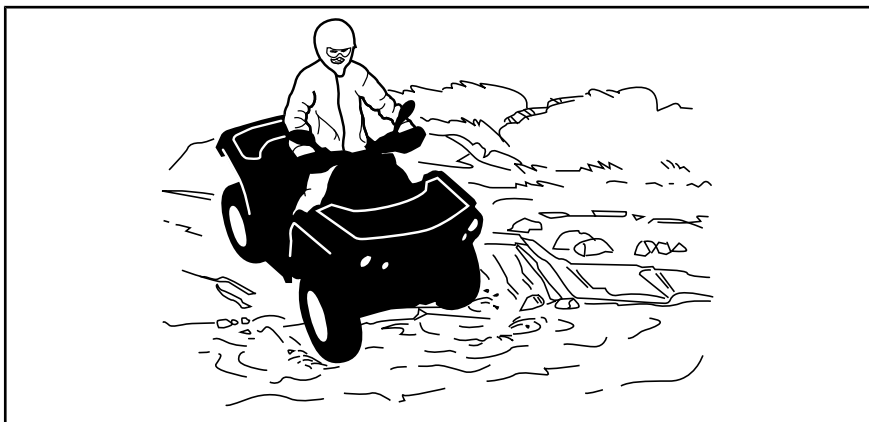
Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, le véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites sur une surface asphaltée.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Lorsqu'il faut traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser les pneus. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces

glissantes telles que les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si le trajet amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Il faut être particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

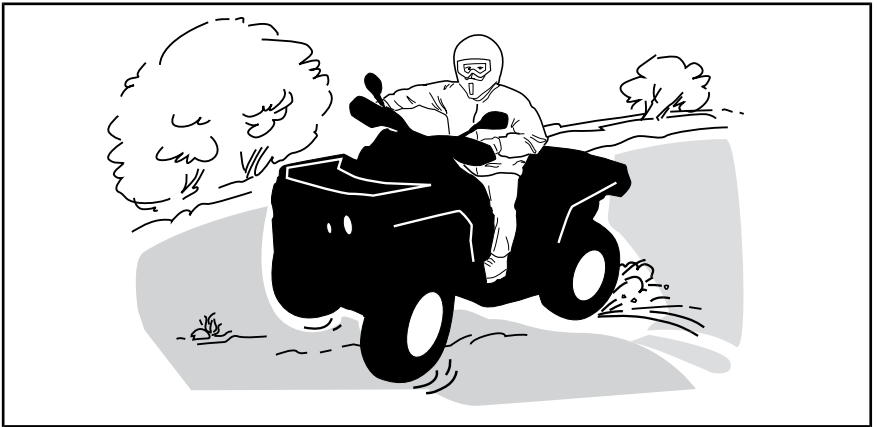
La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez votre vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige. Consultez les *PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ* dans cette section pour obtenir des informations plus détaillées sur la conduite sur des surfaces enneigées.

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais vous devez prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une

base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur « l'accélérateur brusquement » ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à la reprise de la maîtrise du véhicule. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Franchissez les obstacles rencontrés sur « le chemin » avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre d'élan et évitez « d'accélérer brusquement ». Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte du fait que l'obstacle peut glisser ou se déplacer en le franchissant.

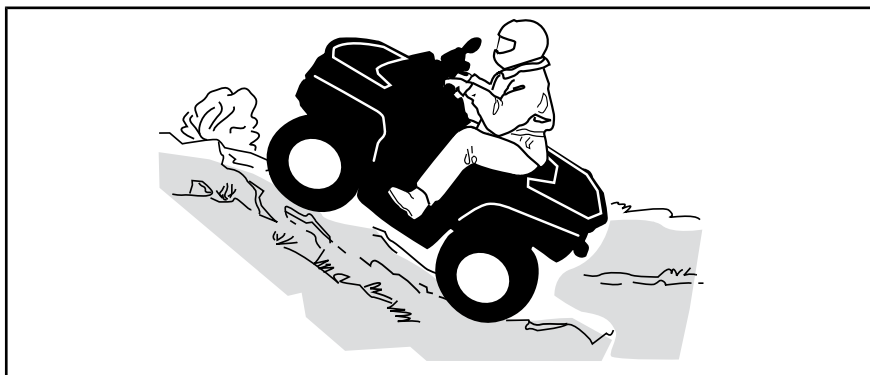
Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes. Soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations

de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

Serrez toujours le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. Sur une pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Montée

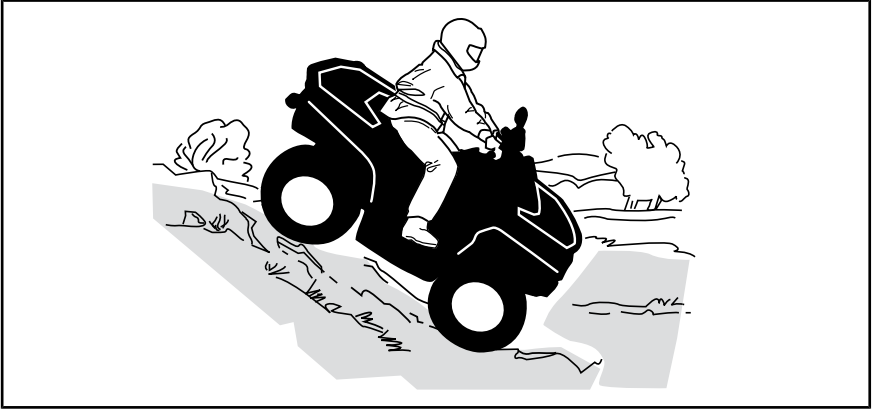
Avant d'essayer de monter une colline, gardez ces choses en tête. Monter une côte ne devrait être tenté que par des conducteurs expérimentés. Commencez sur de faibles pentes. Conduisez toujours droit vers le haut et maintenez votre poids vers l'avant et vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les appuie-pieds, enclenchez un rapport de boîte de vitesses bas, puis accélérez avant d'entreprendre l'ascension. Essayez de maintenir une vitesse constante et actionnez doucement l'accélérateur pour éviter les accélérations. Une pente abrupte ou une variation de terrain ou le roulement d'une roue sur un obstacle pourrait avoir un impact important sur la stabilité, car il pourrait soulever l'avant du véhicule augmentant le risque de renversement. Certaines collines sont trop raides pour s'arrêter ou récupérer en toute sécurité après une tentative infructueuse d'escalade. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer lors de la montée de la colline. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou si le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas glisser et serrez le frein de stationnement. Descendez du véhicule par le côté gauche et utilisez ensuite la technique du virage en K (tout en marchant en arrière, à côté du véhicule sur le côté le plus élevé et avec une main sur la manette de frein, reculez lentement l'arrière du véhicule vers le haut de la colline, puis conduisez vers le bas). Marchez ou descendez toujours en amont de la pente et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez le poids de votre corps vers l'arrière. Restez assis. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer en descendant la pente.



Déplacement à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il est important que vous placiez TOUJOURS le poids de votre corps vers le haut de la colline et que vous soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse.



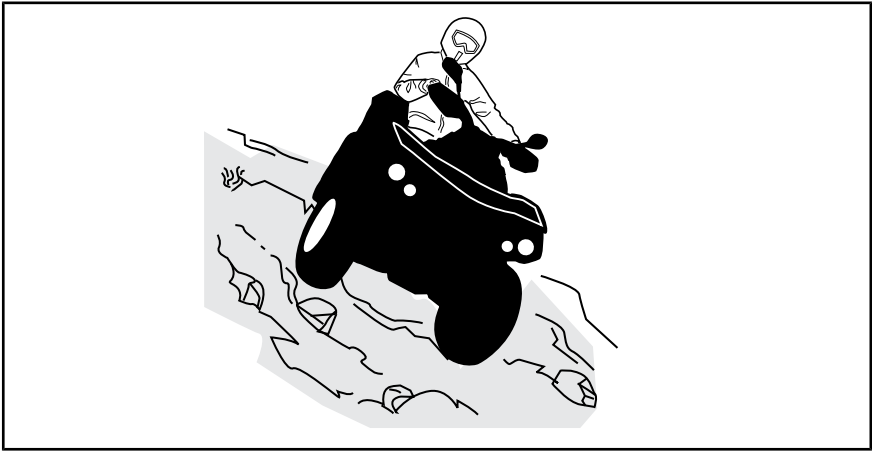
AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.



AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent influencer la stabilité du véhicule lors des déplacements à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.



ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Ce véhicule est muni d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et des étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité et les émissions.

<p style="text-align: center;">S MODÈLE SPORT</p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ. CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p> <p style="text-align: center;"><small>704903319</small></p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td>NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</td><td>NE JAMAIS transporter de passager.</td><td>NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>					Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
									
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.						

TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

CERTIFICATION EPA

NER (NIVEAUX D'ÉMISSION NORMALISÉS) = X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



704501107

les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

TIPIQUE

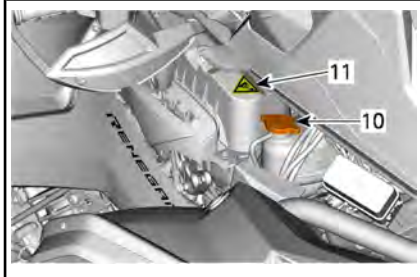
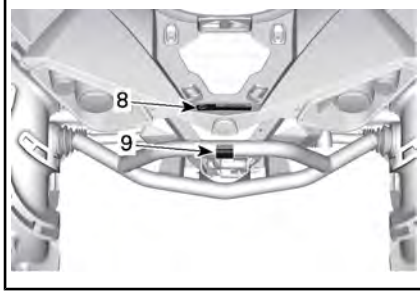
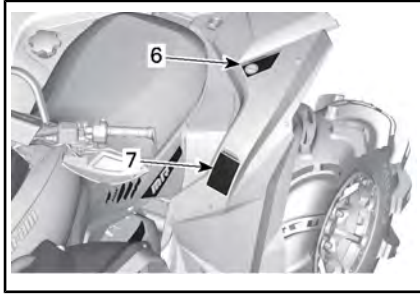
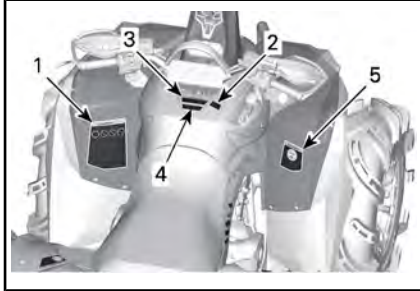
⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872



Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule,

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en
BLESSURES GRAVES ou la MORT.



**TOUJOURS PORTER
UN CASQUE ET
DES VÊTEMENTS
DE SÉCURITÉ
APPROUVÉS**



**NE JAMAIS
UTILISER SUR
DES VOIES
PUBLIQUES**



**NE JAMAIS
ACCEPTER
DE PASSAGERS**



**NE CONDUISEZ
JAMAIS APRÈS
AVOIR CONSOMMÉ
DES DROGUES OU
DE L'ALCOOL**

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localisé et lire le guide du conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-am avant de conduire le véhicule.

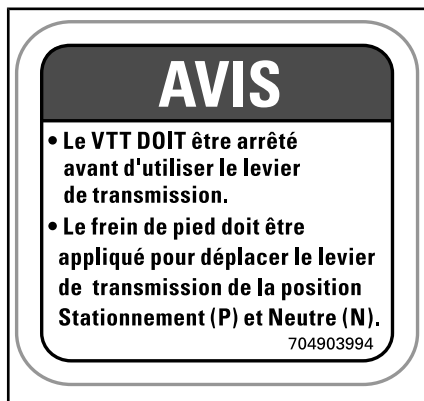
**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**



704908202

Brevet : www.brp.com/en/about-brp/patents.html

ÉTIQUETTE 1



ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus selon la charge sur le véhicule. Se référer au tableau.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur spécifiée. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 141 kg (310 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement et les accessoires.

NE JAMAIS excéder 110 km/h si la charge totale est supérieur à 114 kg (250 lb)

PRESSION DES PNEUS FROIDS	
AVANT	48.3 kPa (7 psi)
ARRIÈRE	48.3 kPa (7 psi)

704907621

ÉTIQUETTE 7 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VALEURS)

⚠ AVERTISSEMENT

• NE JAMAIS transporter de passagers sur l'espace de cargo.
• CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg (50 lb) bien répartie.

70490762

ÉTIQUETTE 8

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS attacher ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge.

Ceci pourrait faire renverser le véhicule.

TOUJOURS utiliser l'attache remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.

704902778

ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10

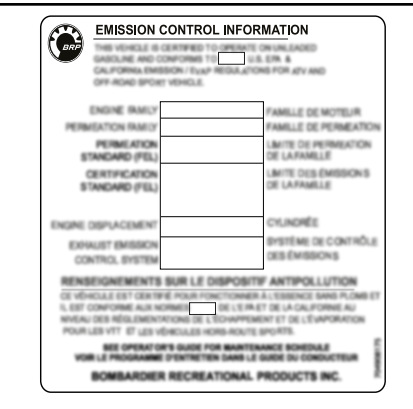


ÉTIQUETTE 11

Étiquettes de conformité



GARDE-BOUE ARRIÈRE GAUCHE

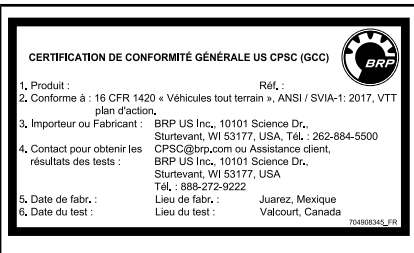


TIPIQUE - SOUS LE SIÈGE

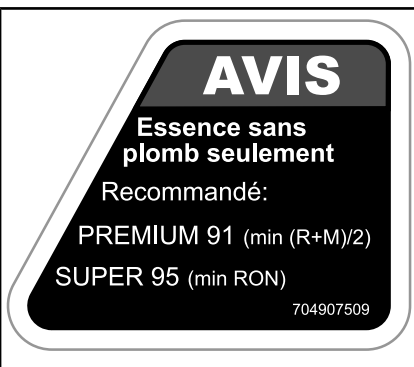


TIPIQUE - SOUS LE SIÈGE

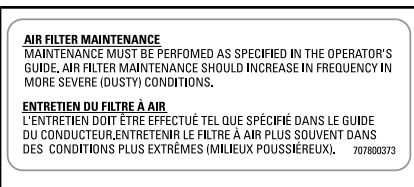
Étiquettes de renseignements techniques



SITUÉ SUR LE CÔTÉ DROIT DU GARDE-BOUE AVANT



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R



SITUÉ SOUS LE SIÈGE

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSSÉES SUR LE VÉHICULE (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

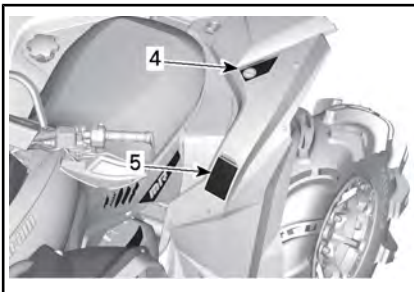
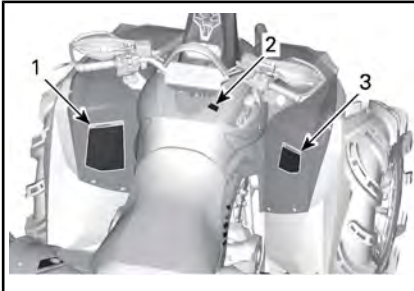
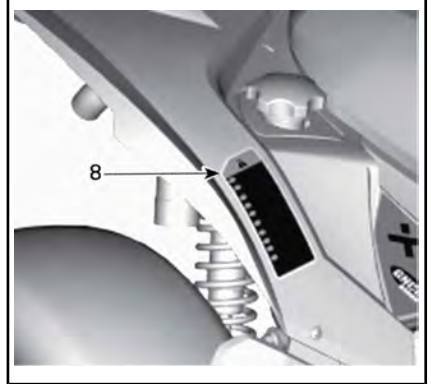
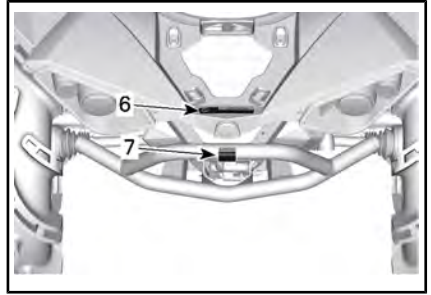
Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



Étiquette 1

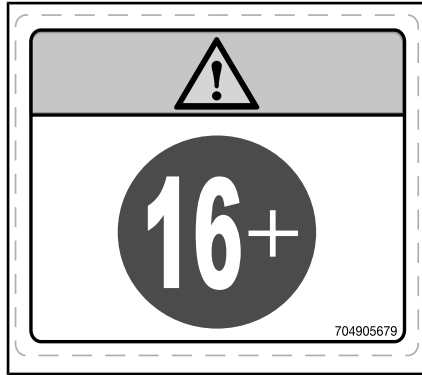
⚠ AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. L'utilisation incorrecte d'un VTT peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Toujours porter un casque homologué et des vêtements de protection.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais un passager.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Étiquette 3

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de ce VTT si vous êtes âgé de moins de 16 ans augmente le risque de blessures graves ou mortelles au conducteur. L'utilisation de ce véhicule tout-terrain EST INTERDITE aux personnes de moins de 16 ans.

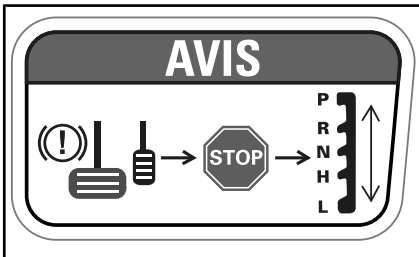


ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 1

Étiquette 2

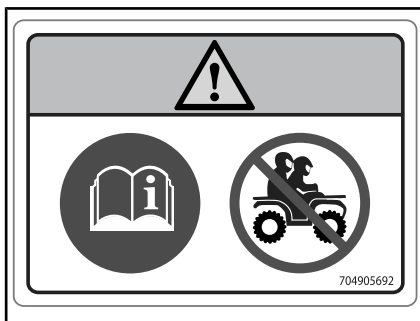


ÉTIQUETTE 2

Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur.
- Ne transportez jamais un passager.

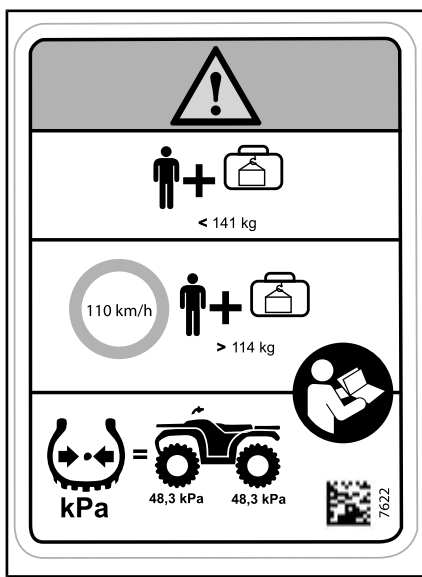


ÉTIQUETTE 4

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. Une surcharge et une pression des pneus incorrecte peuvent entraîner une perte de maîtrise, entraînant des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.
- TOUJOURS s'assurer que la pression des pneus est adéquate.
- Ne dépassez JAMAIS la charge maximale autorisée de 141 kg, incluant le poids du conducteur, la charge, les accessoires et le poids du timon, selon les cas.
- NE JAMAIS DÉPASSER 110 km/h lorsque la charge totale (141 kg) est atteinte.

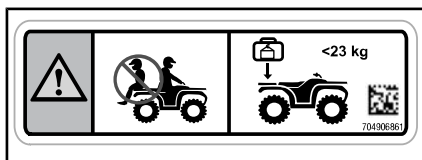


ÉTIQUETTE 5 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VALEURS)

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne JAMAIS transporter un passager sur ce véhicule.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg Uniformément distribué (incluant le poids du timon de remorque le cas échéant)

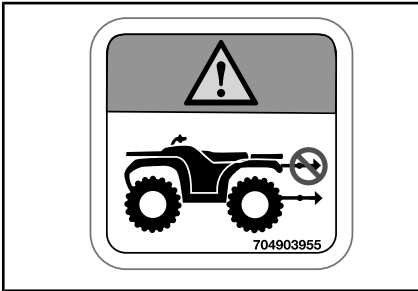


ÉTIQUETTE 6

Étiquette 7

⚠️ AVERTISSEMENT

N'attachez JAMAIS ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge. Cela peut entraîner le renversement du véhicule. Utilisez TOUJOURS l'attelage de la remorque (selon le cas) ou le crochet de récupération pour tirer une charge.



ÉTIQUETTE 7

Étiquette 8

⚠️

(EN) WARNING: GET FAMILIAR WITH THIS ATV. INEXPERIENCED RIDERS MAY OVERLOOK RISKS.

(DA) ADVARSEL: LÆR AT VÆRE GRUNDIGT AT KENDE, UERFARNE FØRERE KAN LET OVERSE FARERNE.

(NL) WAARSCHUWING: MAAK UZELF VERTROUWD MET DEZE ATV. ONERVAREN BESTUURDERS KUNNEN DE RISICO'S OVER HET HOOFD ZIEN.

(FR) AVERTISSEMENT : FAMILIARISEZ-VOUS AVEC CE VTT. LES UTILISATEURS INEXPERIMENTÉS POURRAIENT SOUS ESTIMER LES RISQUES.

(FI) VAROITUS: TUTUSTU HUOLELLISESTI TAMÄÄN ATV:N KÄYTTÖÖN. KOKEMATTOMAT KULJETTAJAT SAATTAVAT ALIARVONIDA VAARATILANTEET.

(ES) ADVERTENCIA: TÓMESE EL TIEMPO NECESARIO PARA FAMILIARIZARSE CON EL ATV. LA FALTA DE EXPERIENCIA PUEDE DAR LUGAR A LA OMISIÓN DE RIESGOS IMPORTANTES.

(DE) WARNUNG: MACHEN SIE SICH MIT DIESEM ATV VERTRAUT. UNERFAHRENE FAHRER KÖNNEN RISIKEN ÜBERSEHEN.

(EL) ΠΡΟΕΙΔΟΠΟΙΗΣΗ: ΕΞΟΙΚΕΙΩΘΕΙΤΕ ΜΕ ΑΥΤΟ ΤΟ ΟΧΗΜΑ ΠΛΗΤΟΣ ΕΔΑΦΟΥΣ (ATV). ΟΙ ΧΡΗΤΕΣ ΧΩΡΙΣ ΕΜΠΕΙΡΙΑ ΜΠΟΡΕΙ ΝΑ ΠΑΡΑΒΛΕΨΟΥΝ ΤΥΧΟΝ ΚΙΝΔΥΝΟΥΣ.

(IT) AVVERTENZA: ACQUISIRE FAMILIARITÀ CON QUESTO ATV. I PILOTI INESPERTI POTREBBERO SOTTOVALUTARE I RISCHI.

(PT) ADVERTÊNCIA: FAMILIARIZE-SE COM ESTE ATV. PILOTOS INEXPERIENTES PODEREM SUBESTIMAR OS RISCOS.

(SV) VARNING: BEKANTA DIG VÄL MED DENNA ATV. OERFARNA FÖRARE KAN FÖRBISE RISKERNA.

704903967

ÉTIQUETTE 8

Étiquette 9



ÉTIQUETTE 9

Étiquette 10

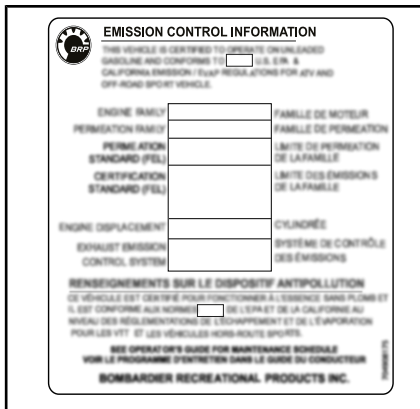
AVERTISSEMENT
Ne pas ouvrir à chaud.



ÉTIQUETTE 10

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent la conformité du véhicule.

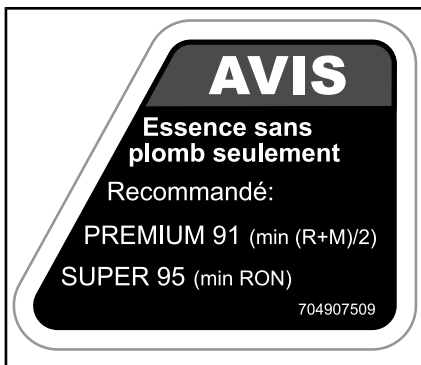


TIPIQUE : LE CAS ÉCHÉANT - SOUS LE SIÈGE

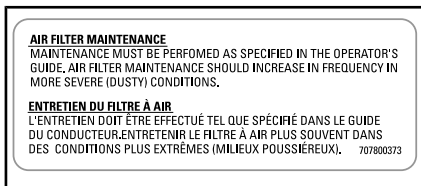


À PROXIMITÉ DU BOUCHON D'ESSENCE

Étiquettes de renseignements techniques



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R



SOUS LE SIÈGE

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

POUR CONTACTER TRANSPORT CANADA :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)

Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD

330 Sparks Street

Ottawa, ON

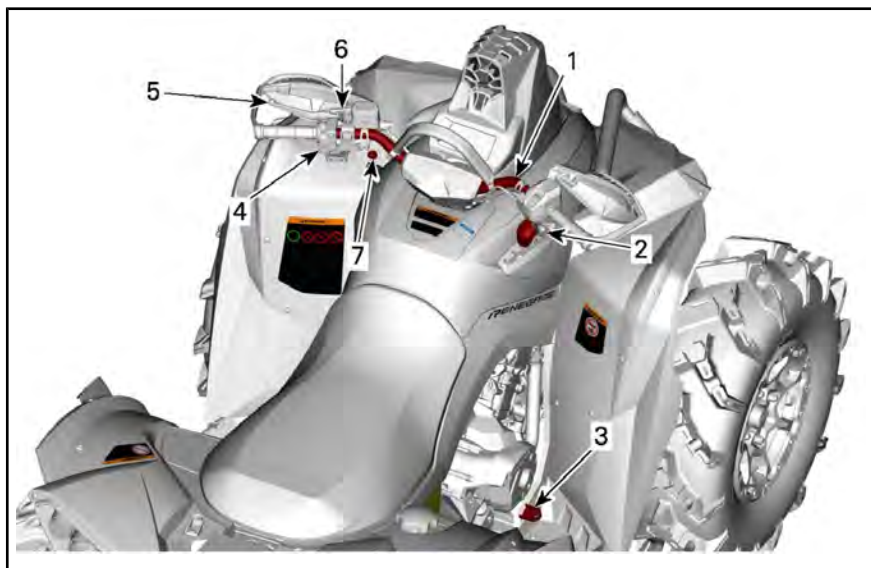
K1A 0N5



<https://www.tc.gc.ca/recalls>

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES



TYPIQUE - RENEGADE X MR 1000R ILLUSTRÉ

1. Guidon
2. Manette d'accélérateur
3. Pédale de frein
4. Interrupteur d'arrêt du moteur
5. Manette de frein
6. Levier de frein de stationnement
7. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction du véhicule. La rotation du guidon vers la droite ou vers la gauche entraîne l'orientation des roues avant pour diriger le véhicule.

AVERTISSEMENT

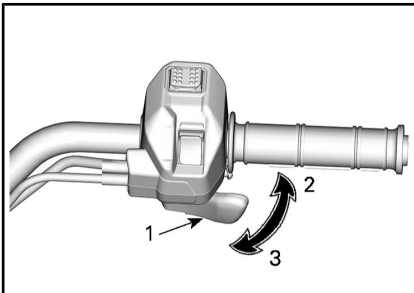
Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.

2) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur est située dans le bas du boîtier de commande de manette d'accélérateur.

Quand vous appuyez sur cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la boîte de vitesses d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

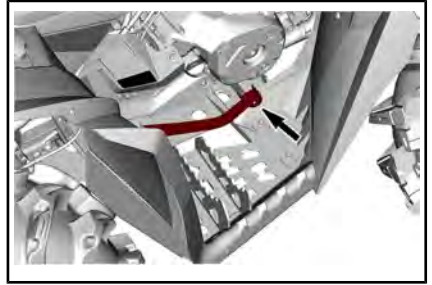
Lorsque vous la relâchez, le moteur retourne automatiquement au ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

3) Pédale de frein



La pédale de frein se situe sur le côté droit du véhicule près du moteur.

Quand la pédale de frein est enfoncée, seul le frein arrière est actionné.

Lorsque vous la relâchez, elle doit retourner à sa position initiale.

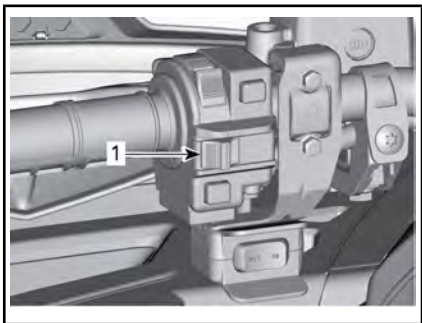
La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE : Ce freinage a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire de la transmission lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

La pédale de frein actionne le frein arrière seulement. Si le système de freins fait défaut, vous pouvez activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.

4) Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est situé au milieu de l'interrupteur multifonction.



TYPIQUE

1. Interrupteur d'arrêt du moteur

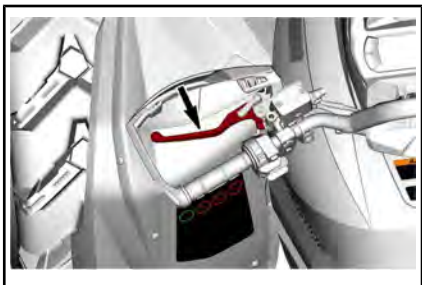
Vous utilisez cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâchez complètement la manette d'accélérateur et placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position STOP.

REMARQUE : Bien que vous puissiez arrêter le moteur en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S., nous recommandons de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur STOP.

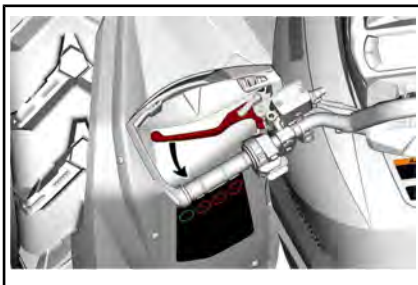
5) Manette de frein

La pédale de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.



La manette de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Quand vous appuyez sur cette manette, vous activez les freins avant et arrière.

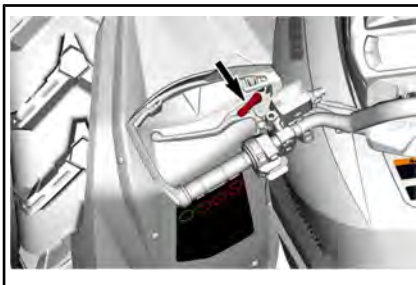


La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

REMARQUE : Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule est transféré aux roues avant quand vous freinez. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Cela influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsque vous freinez vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsque vous freinez.

6) Levier de frein de stationnement

La manette de frein de stationnement est située sur le côté gauche du guidon.

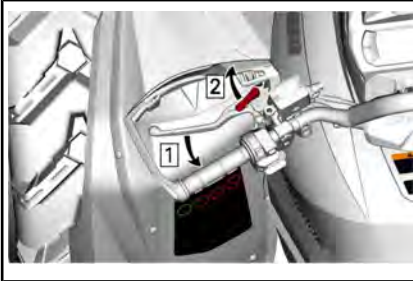


La fonction de la manette de stationnement est de serrer les freins de toutes les roues pour éviter que le véhicule ne bouge une fois stationné.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner le frein de stationnement **et** de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement « P » lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour actionner le frein de stationnement, procédez comme suit :



Étape 1 : Actionnez les freins

Étape 2 : Bloquez les freins

REMARQUE : La manette de frein de stationnement peut être réglée à diverses positions.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que le véhicule soit immobilisé de manière sûre lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour relâcher le frein de stationnement, serrez simplement la manette de frein. Elle devrait revenir à la position de repos.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que le frein de stationnement soit complètement relâché avant d'utiliser le véhicule. Circuler alors que les freins sont serrés en raison d'une pression constante sur la manette peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un incendie.

7) Système de sécurité à encodage numérique RF (D.E.S.S.) Clés

La clé D.E.S.S. est dotée d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec 2 types différents de programmations de clé :

- Normal
- Sport

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

Le véhicule est fourni avec une clé Performance.

REMARQUE : Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé performance

La clé performance permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

Normale optionnelle

La clé normale limite le taux d'accélération du véhicule et/ou la vitesse du véhicule à 70 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour descendre des pentes fortes, le limiteur de vitesse peut ne pas suffire pour empêcher le véhicule de dépasser cette vitesse.

Cette clé peut être utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus progressive, ou lorsque l'environnement n'est pas compatible avec une vitesse et un couple élevés. Par exemple, sur des pistes étroites, sinueuses, une clé normale est préférable.

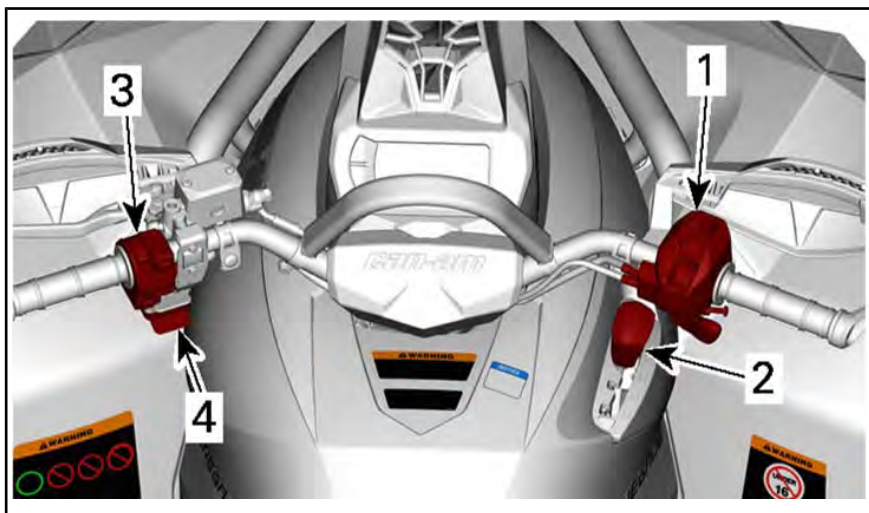
Clé Flexibilité

Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plusieurs véhicules Can-Am dotés d'une clé D.E.S.S., chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé de sorte à être compatible avec les clés D.E.S.S. des autres véhicules.

COMMANDES SECONDAIRES

REMARQUE : Certaines commandes pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.



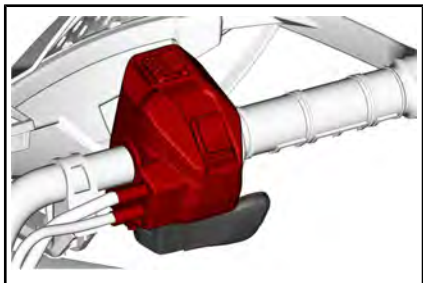
1. Boîtier de commande de manette d'accélérateur
2. Levier de changement de vitesse
3. Interrupteur multifonction
4. Bouton de treuil

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

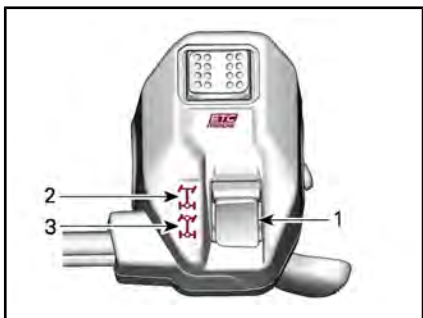
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Boîtier de commande de manette d'accélérateur



Le commutateur de commande de manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Sélecteur 2 ou 4 roues motrices Modèles équipés du différentiel avant Visco-Lok



TIPIQUE

1. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

Changement de mode de traction

Avant de passer en mode 2 ou 4 roues motrices :

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Laissez le moteur tourner.
3. Sélectionnez le mode approprié.

AVIS Utiliser le sélecteur de mode 2/4 roues motrices lorsque le véhicule est en mouvement peut causer des dommages au différentiel avant.

Mode 2 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur n'est transmise que par les roues arrière.

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **HAUT**.



MODE 2 ROUES MOTRICES - TIPIQUE

Mode 4 roues motrices

La puissance du moteur est transmise par les roues avant et les roues arrière.

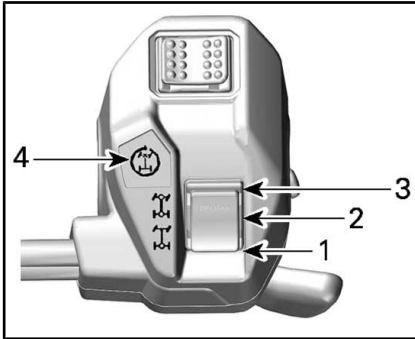
Pour activer le mode 4 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **BAS**.



MODE 4 ROUES MOTRICES - TIPIQUE

Sélecteur 2 roues motrices/4 roues motrices/4 roues motrices 4WDLock

Modèles équipés du différentiel avant Visco-4Lok



1. Position 2 roues motrices
2. Position 4 roues motrices
3. Position 4 roues motrices 4WDLock
4. Témoin 4 roues motrices 4WDLock

Changement de mode de traction

Avant de passer en mode 2 ou 4 roues motrices :

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Laissez le moteur tourner.
3. Sélectionnez le mode approprié.

Pour activer ou désactiver le mode 4 roues motrices 4WDLock :

1. Assurez-vous que le mode 4 roues motrices est sélectionné.
2. Réduisez votre vitesse à moins de 30 km/h.
3. Relâchez l'accélérateur.
4. Poussez complètement et momentanément le sélecteur vers le haut.
5. Pour désactiver le mode 4 roues motrices 4WDLock, poussez de nouveau sélecteur vers le haut.

Lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock est activé, le témoin sur le boîtier de commande de manette

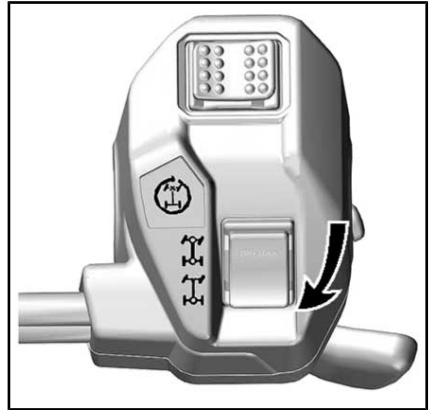
d'accélérateur et l'icône sur l'affichage numérique s'allument.

REMARQUE : Si le témoin clignote et s'éteint, la demande n'a pas été reçue. Réduisez votre vitesse à moins de 30 km/h, relâchez l'accélérateur, et essayez à nouveau.

Mode 2 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur n'est transmise que par les roues arrière.

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **BAS**.



MODE 2 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Mode 4 roues motrices

La puissance du moteur est transmise par les roues avant et les roues arrière.

Le transfert entre les roues avant est fait en fonction de la traction au moyen du système Visco-Lok

Pour activer le mode 4 roues motrices, poussez le sélecteur vers le **centre**.



MODE 4 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Mode 4 roues motrices 4WDLock

⚠ AVERTISSEMENT

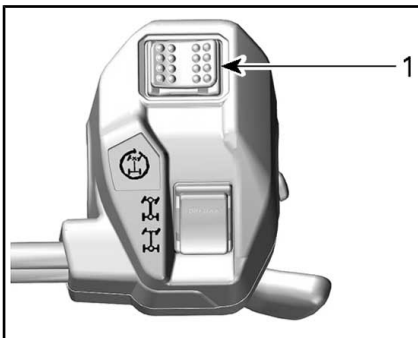
Changer brusquement la direction peut entraîner la perte de contrôle ou des blessures. N'activez jamais le mode 4 roues motrices 4WDLock avant ou pendant un virage. Le comportement du véhicule est modifié lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock est activé. Le rayon de braquage augmente également.

Ce mode est conçu pour bloquer le différentiel avant et augmenter la traction afin de sortir le véhicule d'une situation difficile (ex : véhicule pris dans la boue ou autres terrains mous).

La puissance du moteur est ensuite distribuée également entre les 4 roues.

En mode 4WDLock, un limiteur de vitesse empêche la vitesse du véhicule de dépasser 40 km/h. Reportez-vous au **COMMUNICATEUR MULTIFONCTION** pour avoir plus d'informations sur cette limitation et comment la contourner.

Sélecteur des modes de conduite



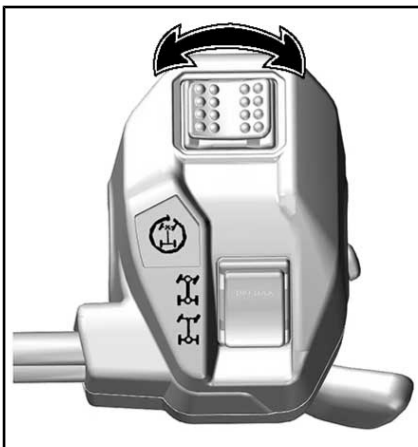
1. Sélecteur des modes de conduite

Le sélecteur des modes de conduite est situé dans le haut du boîtier de commande de manette d'accélérateur.

2 modes sont disponibles :

- ÉCO
- Sport

Pour passer d'un mode à un autre, déplacez le sélecteur vers la gauche ou vers la droite



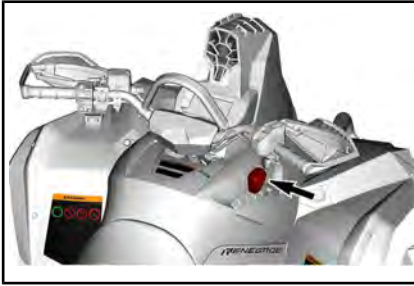
Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

REMARQUE : Le mode SPORT peut être activé avec tous les types de clés et offre la puissance maximale avec la clé utilisée.

Le mode ECO permet une réponse plus douce de l'accélérateur. Il est limité à une vitesse maximale de 70 km/h. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

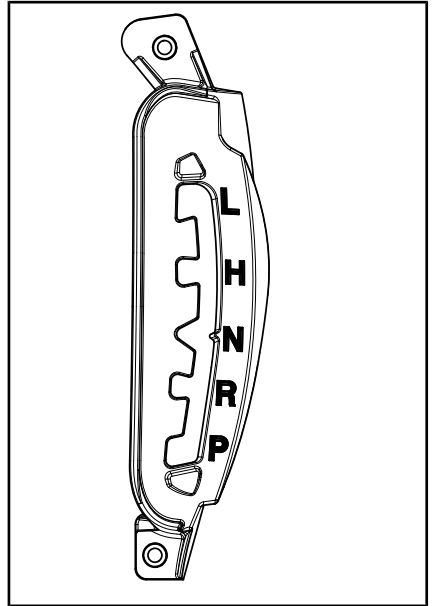
2) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions :



POSITIONS DU LEVIER

POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR	
POSITION	RAPPORT
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse (marche avant)
L	Basse vitesse (marche avant)

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

P : Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

RP : Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE : En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position « N » (POINT MORT).

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de

vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

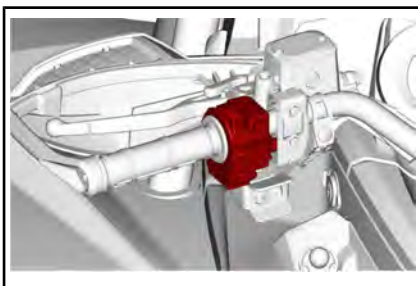
Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque (si équipé d'un attelage), transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

3) Interrupteur multifonction

L'interrupteur multifonction se situe sur le côté gauche du guidon.



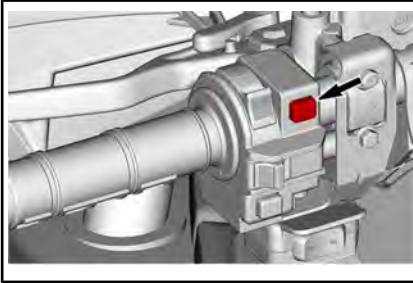
Commutateur de phare



1. Feux éteints
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage du moteur est situé dans le haut de l'interrupteur multifonction.

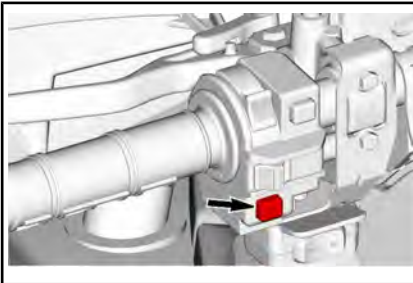


Lorsqu'on appuie sur le bouton et qu'on le tient, le moteur démarre.

REMARQUE : Se reporter à la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *PROCÉDURES DE BASE* pour connaître la procédure de démarrage complète.

Bouton Neutralisation/DPS

Ce bouton est situé dans le bas de l'interrupteur multifonction.



Il possède 2 fonctions.

- Activer la fonction de neutralisation
- Changer de modes de traction.

Fonction de neutralisation

Cette fonction permet de contourner le limiteur de vitesse lorsque le véhicule est utilisé en marche arrière ou en mode 4WDLock.

En mode 4 roues motrices 4WD-Lock, le mode de neutralisation permet d'atteindre une autre limite de vitesse :

- 60 km/h en HAUTE ou BASSE vitesse
- 25 km/h en marche arrière.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la zone autour du véhicule est libre avant d'utiliser le mode de neutralisation.

Le mode de neutralisation ne doit être utilisé qu'à basse vitesse et lorsque le véhicule est coincé dans la boue ou sur un terrain mou.

N'utilisez pas le mode de neutralisation lors d'une conduite normale en marche arrière, car cela entraînerait une vitesse trop élevée.

N'utilisez pas le mode de neutralisation lors de la conduite normale en mode 4 roues motrices 4WDLock, car une perte de contrôle pourrait se produire.

Pour activer la fonction de neutralisation, procédez de la façon suivante :

1. Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté.
2. Appuyez sur le bouton de neutralisation/DPS et maintenez-le enfoncé, puis appuyez graduellement sur la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Lorsque vous utilisez la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message **NEUTRALISATION** pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâchez simplement le bouton de neutralisation/DPS.

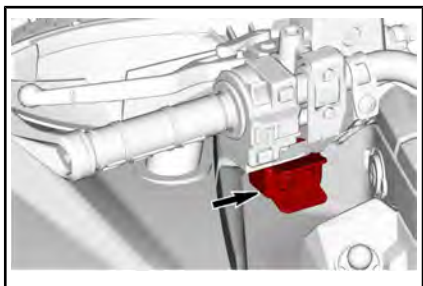
Fonction DPS

Ce bouton sert également à modifier le mode de servodirection dynamique (DPS).

Pour plus d'information sur les modes DPS, reportez-vous à *PERSONNALISER LA CONDUITE*.

Commutateur de commande du treuil (selon l'équipement)

Ce commutateur est situé sous l'interrupteur multifonction.



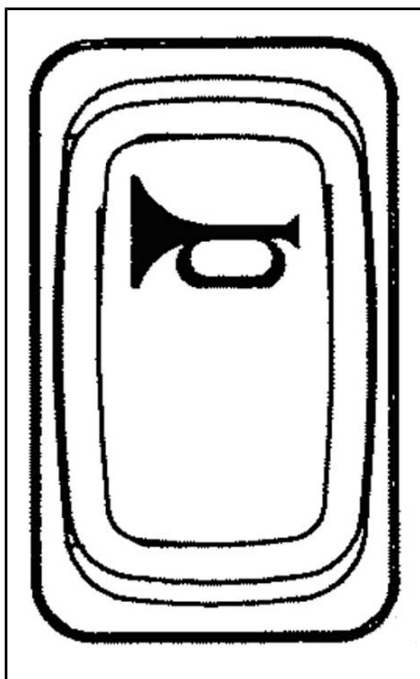
Ce commutateur est utilisé pour dérouler ou enrouler le câble de treuil.

- Appuyez vers la gauche pour dérouler le câble.
- Appuyez vers la droite pour enrouler le câble.

Bouton Klaxon (non illustré)

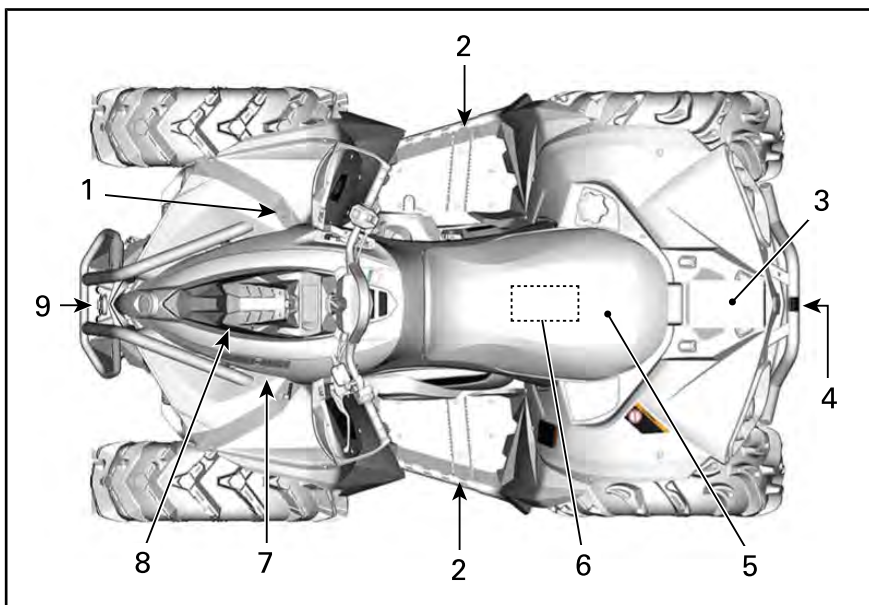
Uniquement sur les véhicules vendus en Finlande

Appuyez sur le bouton Klaxon pour activer l'avertisseur.



ÉQUIPEMENT

REMARQUE : Certains équipements pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévus en option.



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

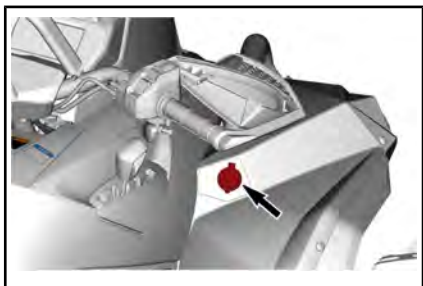
AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Prise 12 volts

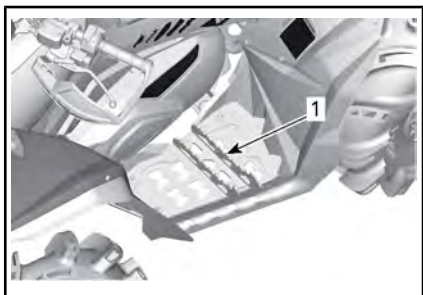
Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.



2) Repose-pieds

Les repose-pieds sont situés du côté gauche et du côté droit.



TYPIQUE

1. Repose-pieds gauche

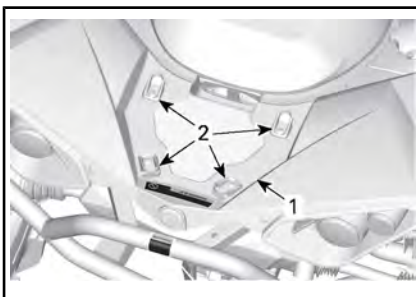
! AVERTISSEMENT

Le conducteur doit avoir les deux pieds sur les supports de repose-pieds en tout temps lorsque le véhicule est en marche.

3) Espace de chargement arrière

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits objets.

Fixez la charge à l'aide des œilletons.



1. Espace de chargement
2. Œilletons en plastique

! AVERTISSEMENT

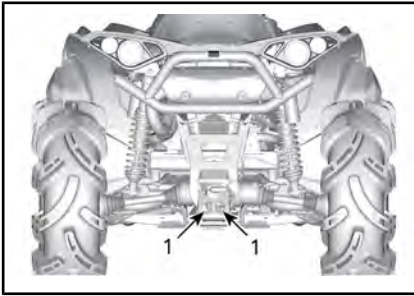
Ne dépassez pas la capacité de charge. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

! AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais un passager dans l'espace de chargement arrière.
- Le chargement ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Le chargement doit être fixé et ne doit pas dépasser l'espace de chargement.

4) Crochet de récupération

Crochet pratique permettant de récupérer un VTT enlisé.

**TYPIQUE**

1. Crochet de récupération

5) Siège

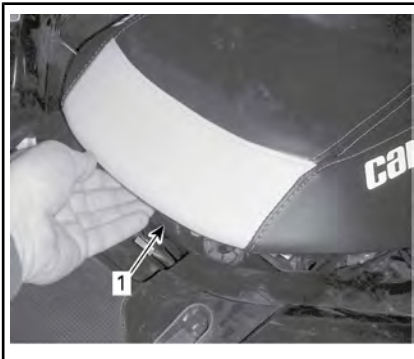
Ce siège est conçu pour transporter un conducteur seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à un passager à prendre place sur le véhicule.

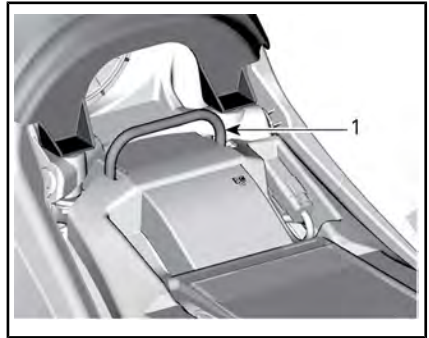
Dépose du siège

Pour retirer le siège, tirez son loquet vers l'avant. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



1. Loquet du siège

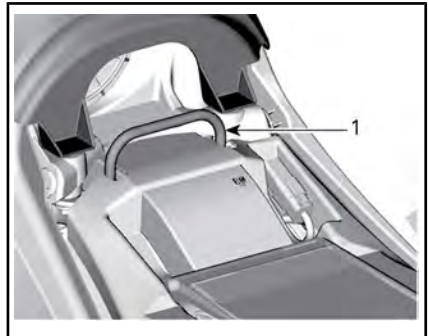
Tirez le siège vers l'arrière. Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue avant de la barre de fixation, puis retirez complètement le siège.



1. Barre de fixation

Pose du siège

Positionnez l'extrémité avant du siège de sorte que le dispositif de retenue avant sous le siège s'engage avec la barre de fixation. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement pour le bloquer en place.



1. Barre de fixation

REMARQUE : Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le siège du conducteur est correctement fixé en place en tirant à plusieurs reprises.

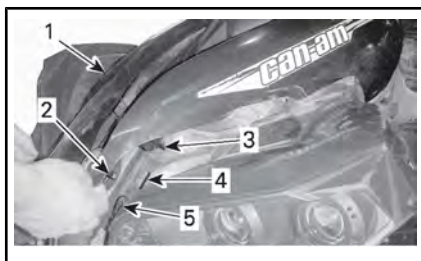
6) Trousse d'outils

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

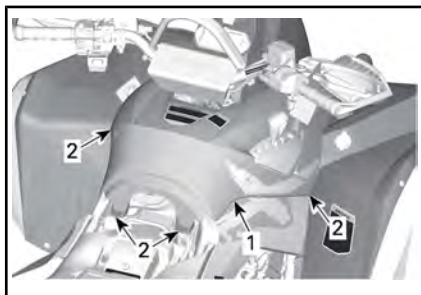
7) Console

Dépose de la console

1. Reportez-vous aux procédures de cette section et retirez le siège.
2. À l'avant de la console, retirez les deux attaches des bagues.
3. Retirez les deux crochets de leurs fentes.



1. Console
 2. Attache
 3. Crochet
 4. Encoche
 5. Bague
4. Tirez l'arrière de la console vers le haut pour dégager les attaches des bagues.



1. Arrière de la console
 2. Attaches
5. Retirez la console en la tirant vers l'arrière.

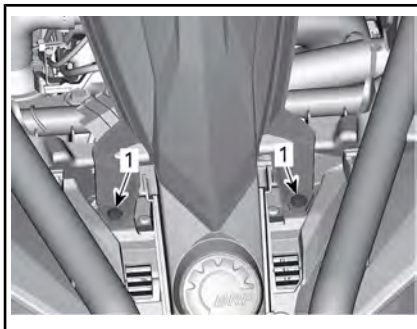
Pose de la console

Inversez la procédure de dépose.

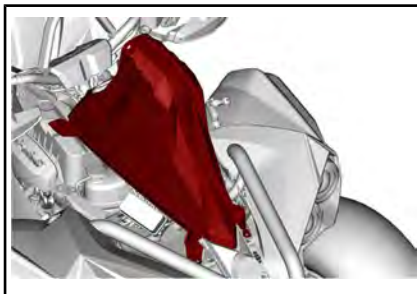
8) Couvercle de col d'entrée d'air

Dépose du couvercle de col d'entrée d'air

1. Reportez-vous aux procédures de cette section et retirez :
 - Siège
 - Console
2. À l'avant, retirez les rivets de plastique.



1. Rivets de plastique
3. Tirez l'arrière du couvercle de col d'entrée d'air vers le haut pour dégager les attaches des bagues.



4. Débranchez le connecteur de l'indicateur.

Pose du couvercle de col d'entrée d'air

Inversez la procédure de dépose.

9) Treuil (si installé)

Le treuil peut être activé à l'aide du bouton de commande du treuil ou de la télécommande (vendue séparément).

REMARQUE : L'usage intensif du treuil sur une durée prolongée peut décharger la batterie.

Les conseils suivants vous aideront à réduire les risques de décharge de la batterie :

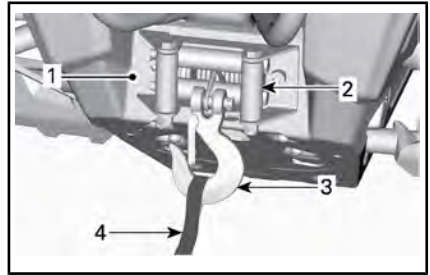
Dévidez manuellement : Déverrouillez le câble au moyen de la poignée, puis tirez sur la sangle du crochet pour dérouler.

Il est recommandé de laisser le véhicule en marche pendant le treuillage ou l'enroulement. N'arrêtez pas immédiatement le moteur après l'utilisation du treuil pour permettre à la batterie de se recharger.

De plus, lors d'un treuillage de plus de 30 secondes, il est recommandé d'augmenter le régime du moteur à environ 3 000 tr/min pour augmenter la capacité de charge de la batterie.

REMARQUE : Assurez-vous que le véhicule est au POINT MORT (N) avant d'augmenter le régime du moteur.

Un guide-câble sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.



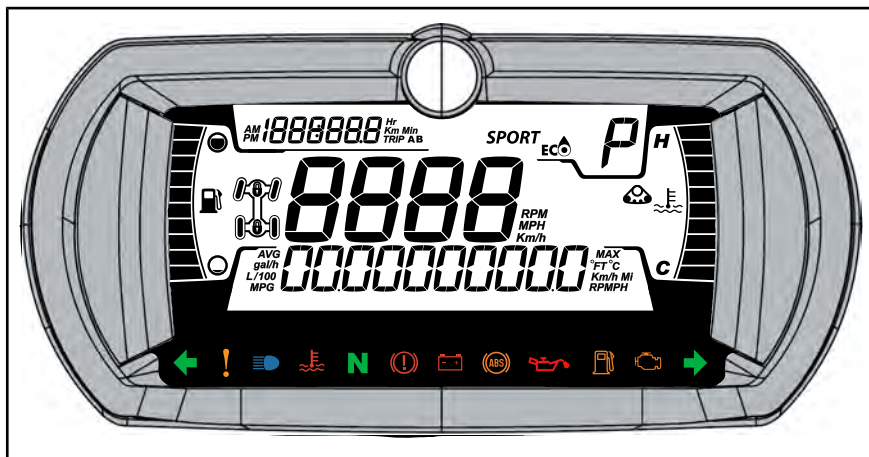
TYPIQUE

1. Treuil
2. Guide-câble
3. Crochet
4. Sangle du crochet

Consultez le *GUIDE DU TREUIL*, fourni avec le véhicule, pour plus d'informations sur l'utilisation du treuil.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO

Affichage multifonctionnel



AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l'horizon. Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles. De plus, lorsque vous roulez, ne jetez qu'un coup d'œil sur l'indicateur multifonction pour vous tenir au courant des conditions routières.

L'indicateur multifonction comporte des indicateurs numériques (température et compte-tours), des voyants lumineux, des icônes et un écran numérique qui affiche des renseignements importants (vitesse, tr/min, etc.).

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

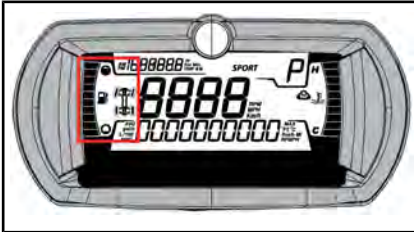
Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

- TR/MIN
- Vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Réglages
- Messages

Affichage latéral gauche

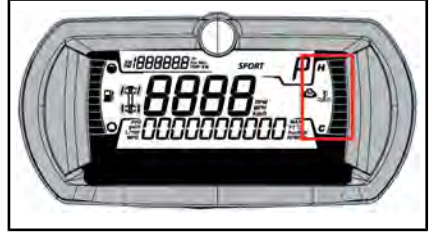


L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Témoin 2X4/4X4

ICÔNE	DESCRIPTION
	icône 2x4
	icône 4X4 (sauf pour les pays de la communauté européenne)
	icône 4X4 pour la communauté européenne

Affichage latéral droit

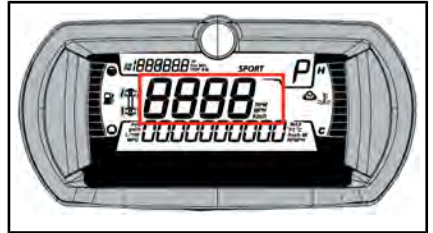


L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- Ensemble de chenilles activé

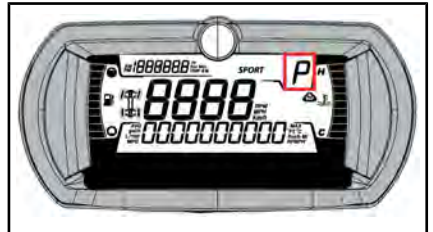
Lorsque des chenilles sont installées, un message défile sur l'affichage inférieur.

Affichage central



Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.

Position du sélecteur de transmission



Cet afficheur indique la position de la boîte de vitesse :

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Haute vitesse)
- L (Basse vitesse)
- -- (vitesse invalide)

Affichage MODE



L'afficheur MODE indique le mode de conduite sélectionné :

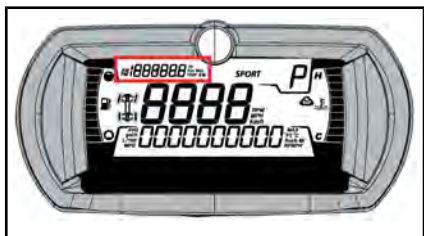
- SPORT
- WORK (travail)

REMARQUE : En mode NORMAL, aucune information n'est affichée.

Un message confirme le mode sélectionné sur l'affichage inférieur à chaque activation et désactivation, comme suit :

MODE CONDUITE	MESSAGE AFFICHÉ À L'ACTIVATION	MESSAGE À LA DÉSACTIVATION
Sport	Sport	Sport éteint
Travail	Travail	Travail éteint
Normal	Sport éteint ou Travail éteint	Sport ou Travail

Affichage du compteur journalier



Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B

- Heures cumulées
- Horloge

Utilisez le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour modifier les informations affichées.

Maintenez enfoncé le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour réinitialiser les compteurs journaliers A/B.

Témoins et avertisseurs lumineux








Les avertisseurs suivants indiquent que l'état du véhicule présente un problème qui pourrait devenir grave. Certains témoins et avertisseurs s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin ou un avertisseur reste allumé après avoir démarré le véhicule, voyez à quoi réfère le témoin ou l'avertisseur pour obtenir plus d'information.


REMARQUE : Certains avertisseurs paraissent sur l'afficheur de l'indicateur multifonction et agissent comme un témoin lumineux sans toutefois s'afficher au démarrage.

Voyants lumineux - ruban inférieur




FEUX	DESCRIPTION
↔	Modèles T uniquement VERT - Clignotant gauche ou droit activé,
	Feu de détresse (si équipé) - Les quatre feux de direction clignotent.
!	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule

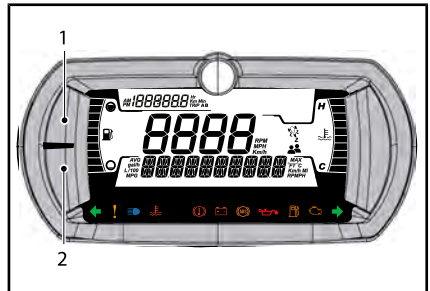
FEUX	DESCRIPTION
	BLEU - Feux de route sélectionnés
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	ROUGE - Levier de position de stationnement engagé ou dysfonctionnement du système de freinage
	ROUGE - Si ce témoin est allumé pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Éteignez tous les équipements électriques qui ne sont pas indispensables. Faites vérifier le système de chargement et les systèmes électriques.
	Modèles T uniquement ORANGE - Dysfonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS)
	ROUGE - Si ce témoin est allumé lorsque le moteur tourne ou pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sans risques et éteignez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Faites vérifier le système de lubrification le plus rapidement possible, même si le niveau est correct.
	ORANGE - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou lorsque le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.

FEUX	DESCRIPTION
	ORANGE Activer : Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote : Limite imposée au moteur, mode de préservation activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et indicateurs - affichage multifonctionnel

ICÔNES ET INDICATEURS	
SPORT	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
WORK	Avertit que le mode Travail est sélectionné.
	Témoin de l'ensemble de chenilles (si équipé)

Réglages



1. Bouton du HAUT
2. Bouton du BAS

Niveau d'éclairage de l'afficheur

L'éclairage de l'afficheur est réglé en usine au niveau le plus élevé. La luminosité peut être modifiée par un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Réglage de la langue

La langue de l'afficheur réglée en usine est l'anglais. Allez chez un

concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am pour savoir quelles langues sont disponibles et pour modifier la configuration selon vos besoins.

Boutons du menu

Bouton du haut

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du HAUT :

- Odomètre - distance cumulative
- Compteur A
- Compteur B
- Horloge.

Bouton du bas

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du BAS :

- TR/MIN
- Statistiques de consommation d'essence (moyenne)
- Autonomie (km ou mi)
- Réglages.
 - Réinitialiser entretien
 - Codes d'anomalie
 - Unités
 - Réinitialisation des statistiques
 - Réglages de l'horloge
 - Quitter

Le bouton du BAS peut aussi servir à sélectionner un mode de conduite.

Modèles 570 et non conformes NRMM

Maintenez le bouton enfoncé pendant 1 seconde pour changer le mode DPS.

Modèles 850, 1000R et conformes NRMM

Maintenez le bouton enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser la vitesse maximale et la vitesse moyenne.

Sélectionner, réinitialiser ou modifier une valeur

Menu du haut

Appuyez sur le bouton du HAUT jusqu'à ce que l'afficheur indique l'information sélectionnée.

Réinitialiser les compteurs A ou B

Sélectionner un compteur (A ou B).

Tenez le bouton du HAUT enfoncé jusqu'à la réinitialisation de la valeur.

Menu du bas

Pour sélectionner une information particulière

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à ce que le libellé de l'information désirée s'affiche.

À l'exception des RÉGLAGES, attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher l'information.

Pour passer au menu des RÉGLAGES, maintenez le bouton du BAS enfoncé 2 ou 3 secondes.

REMARQUE : Si aucune information ne s'affiche dans les 10 secondes, le tableau de bord passe au menu des RÉGLAGES

Réinitialiser une valeur (consommation moyenne de carburant)

Sélectionner la valeur à réinitialiser.

Maintenir le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que la valeur soit réinitialisée.

Modifier une valeur (horloge)

Appuyez sur le bouton du BAS pour sélectionner l'information à modifier.

Une fois sélectionnée, maintenez le bouton du BAS enfoncé pour passer au mode de modification.

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à l'affichage de la nouvelle valeur.

Attendez 2 ou 3 secondes pour accepter la modification.

Sélectionner ou modifier le mode de conduite

Maintenez le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que le message de l'afficheur du bas change.

Appuyez sur le bouton du BAS pour faire défiler tous les modes de conduite possibles.

Attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher la nouvelle information.

CARBURANT

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Pour les moteurs 570, utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 92.

Pour les moteurs 1000R, utilisez de l'essence sans plomb régulier avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Méthode de remplissage

AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.

AVIS Il est important de toujours nettoyer les débris, la poussière et le sable autour du bouchon du réservoir d'essence pour éviter la contamination.

1. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence.
3. Tournez le bouchon du réservoir d'essence en sens antihoraire pour le retirer.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
6. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

7. Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.



TYPIQUE

1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Il est nécessaire d'effectuer une période de rodage de 10 heures de fonctionnement ou 300 km avec le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime.
- N'actionnez jamais la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins



AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. Redoubler de prudence.

Courroie d'entraînement

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement (n'actionnez pas la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course).
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

REMARQUE : Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Serrez de façon continue la manette de frein ou appuyez sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur sur RUN.

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

AVIS Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage du moteur pendant plus de 10 secondes. Reportez-vous à la rubrique *DÉPANNAGE*.

Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

REMARQUE : Lorsque la batterie est à plat, vous ne pouvez démarrer le moteur. Faites recharger ou remplacer la batterie.

Mise sous tension du système électrique

Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demie-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :

- Pendant 30 secondes, **sans** alimenter l'équipement, si la clé D.E.S.S. **N'EST PAS** insérée dans la borne D.E.S.S. **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP;
- Pendant 10 minutes, pour alimenter de l'équipement, si la clé D.E.S.S. est insérée dans la borne D.E.S.S. **ET** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé sur RUN. Le système électrique s'éteint après 30 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée **OU** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé en position STOP.

AVIS La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

Choisir une vitesse

Actionnez les freins, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

AVIS Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. Sinon, la boîte de vitesses pourrait être endommagée.

Appuyez graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Arrêt du moteur et stationnement du véhicule

AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule sur une pente, car celui-ci pourrait se mettre à rouler.

AVERTISSEMENT

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

AVERTISSEMENT

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

Lorsque le véhicule est arrêté ou stationné, placez toujours le levier sélecteur en position « P » (STATIONNEMENT). Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Serrez le frein de stationnement.

Poussez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position OFF.

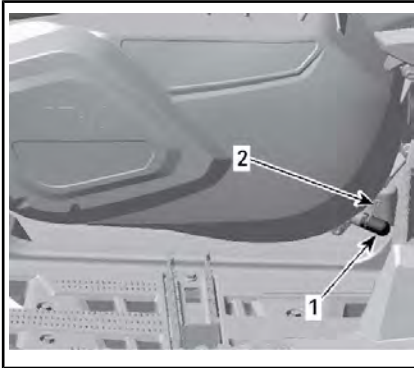
Retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Que faire en présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

Le bouchon de vidange de la boîte CVT se trouve sur la partie arrière du couvercle de la boîte CVT. Il est accessible depuis l'aile arrière gauche.

Inspectez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour vérifier la présence d'eau.



PRÈS DU REPOSE-PIED GAUCHE

1. Bouchon de vidange
2. Collier à ressort

AVIS Si de l'eau a pénétré dans votre CVT en traversant un environnement boueux, réduisez l'utilisation de votre véhicule et amenez-le chez votre concessionnaire Can-Am agréé le plus proche pour effectuer une procédure de nettoyage correcte de la CVT.

En cas de présence d'eau, retirez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour expulser l'eau.

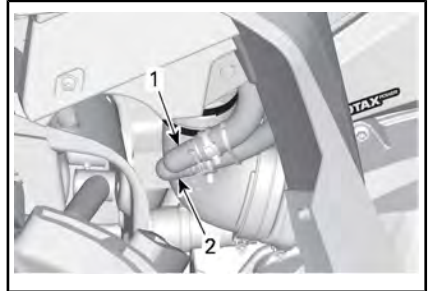
Réinstallez le bouchon de vidange et fixez-le au moyen du collier à ressort.

REMARQUE : Assurez-vous que le bouchon de vidange est correctement inséré dans le raccord du couvercle de la boîte CVT.

AVIS Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la boîte de vitesses CVT.

Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Inspectez les réservoirs de vidange à l'arrière de l'aile intérieure gauche avant pour vérifier s'il y a de l'eau.



TYPIQUE

1. Nettoyer le réservoir de vidange du boîtier de filtre à air
2. Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air sale

En cas de présence d'eau, appuyez sur les colliers de serrage et retirez les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

Si l'une des conditions suivantes est constatée, apportez le véhicule chez le concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire réparer le véhicule :

- Si plus de 50 ml d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) sont présents dans le tuyau de vidange de la chambre.
- Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange propre.
- Si l'un des tuyaux est obstrué.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes :

- Nettoyage du boîtier de filtre à air
- Les fentes (ventilateur de refroidissement du radiateur, pompe à eau, réservoir de liquide de refroidissement, réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière)
- Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT
- Nettoyage de la boîte CVT
- Inspection du lubrifiant et remplacement au besoin (moteur, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière).

AVIS Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irréremédiablement endommagés :

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- CVT
- Ventilateur de refroidissement
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le sur ses roues. Vérifiez si le véhicule présente des dommages.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule endommagé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, reportez-vous à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN* et inspectez les éléments suivants.

- Vérifiez si le boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyez le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau du différentiel avant et faites l'appoint au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le témoin de pression d'huile reste allumé, arrêtez immédiatement le moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Que faire si le véhicule est submergé

Si le véhicule venait à être immergé, arrêtez immédiatement le moteur. N'utilisez pas :

- Tout équipement électrique
- Le treuil.

Il faudra amener le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR!**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne sui-

vez pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procédez comme suit :

- Videz le boîtier de filtre à air. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR* dans cette section.
- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT* dans cette section.

AVIS Faites réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

PERSONNALISER LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

Réglage de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de votre préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

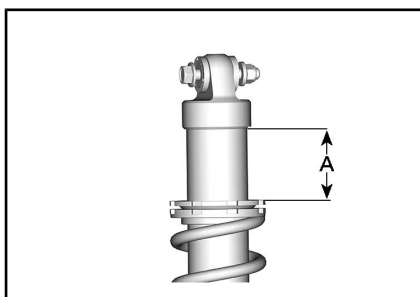
REMARQUE : Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION AVANT

RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570	46,6 mm
	1000R	60,6 mm

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570	63,1 mm
	1000R	35,8 mm



TYPIQUE

A = Ressort préchargé

Réglage de la précharge à ressort

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position. Ne jamais régler un seul amortisseur. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcissez les ressorts pour une tenue de route plus ferme et

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

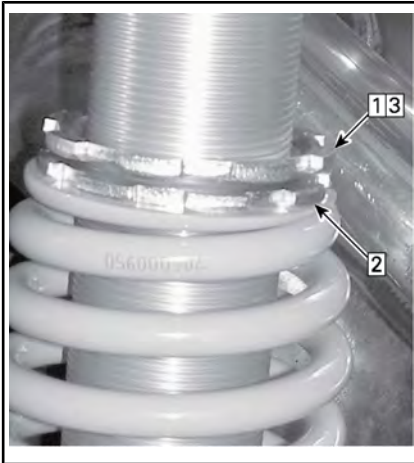
pour des conditions de terrain rudes.

Allongez les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

AVIS La précharge du ressort modifie la garde au sol.

Réglez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.

REMARQUE : N'augmentez pas la précharge sur les amortisseurs FOX.



TYPIQUE

- Étape 1 : Desserrez l'anneau de réglage supérieur
 Étape 2 : Tournez l'anneau de réglage en conséquence
 Étape 3 : Serrez l'anneau de réglage supérieur

Réglages de la force d'amortissement

Modèles 1000R seulement

L'amortissement de la compression contrôle la réaction de l'amortisseur lors de la conduite.

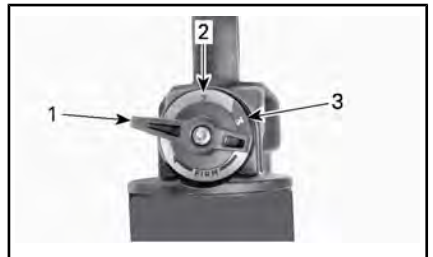
Tournez le dispositif de réglage dans le sens horaire pour **augmenter** l'amortissement (plus ferme).

Tournez le dispositif de réglage dans le sens antihoraire pour **réduire** l'amortissement (plus souple).

! AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le réglage d'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

POSITION	RÉGLAGE	RÉSULTAT SUR DE GROSSES BOSSES
1	Avertissement	Amortissement de la compression plus souple
2	Moyen (usine)	Amortissement de la compression moyen
3	Ferme	Amortissement de la compression plus ferme



1. Position 1
2. Position 2
3. Position 3

Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS)

Le système de servodirection dynamique (DPS) offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux préférences du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Trois réglages sont disponibles.

RÉGLAGES DISPONIBLES POUR LE DPS	
DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

REMARQUE : En fonction des options ou des accessoires installés, il est possible qu'un réglage spécial soit activé automatiquement.

Modèles équipés du différentiel avant Visco-4Lock

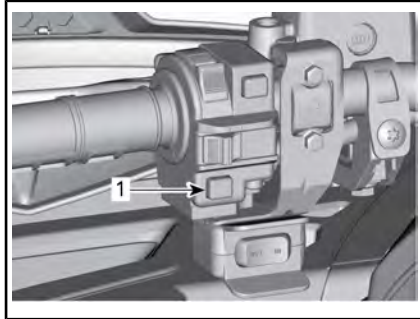
Lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock, un réglage spécial est sélectionné automatiquement pour fournir l'assistance optimale.

Il n'est pas possible de modifier le réglage DPS pendant que le mode 4 roues motrices 4WDLock est sélectionné.

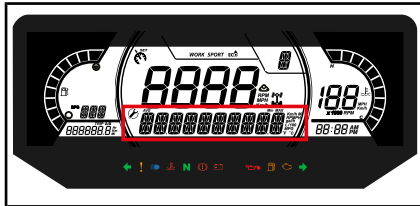
Réglages DPS actif

Pour afficher le mode DPS actif, procédez de la façon suivante :

1. Enfoncez et relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.



1. Bouton Neutralisation/DPS
2. Consultez l'indicateur multifonction pour confirmer que le mode DPS est actif.



Modification des réglages de DPS

Pour changer le mode DPS, procédez de la façon suivante :

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

Modèles 570

Le réglage du DPS n'est pas possible avec le bouton Neutralisation/DPS si le moteur ne tourne pas.

Dans le tableau de bord :

1. Maintenez le bouton *LOWER (MENU)* enfoncé pendant 1 seconde pour changer le mode DPS.
2. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

Conditions préalables

1. Démarrez le moteur.
2. Placez le levier de changement de vitesse dans une autre position qu'en marche arrière.

Modification des réglages

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS Ne remorquez pas ce véhicule — cela peut sérieusement endommager la transmission du véhicule.

AVIS Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule — elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous qu'aucun objet libre n'est présent à l'intérieur du véhicule pendant le transport.

AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.

AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veuillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Équipement de transport	Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.
Véhicule de remorquage	Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.
Visibilité	Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.
Terrain	Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avverti d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ	
Rampes	Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.
Personnes à proximité	Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :

Portez des vêtements de protection.

Utilisez uniquement le mode Basse vitesse (selon l'équipement).

Si le véhicule possède l'option 4x4 (ou 6x6), utilisez-la.

Lorsque vous conduisez, restez toujours assis.

Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.

1. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.
2. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.

3. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
4. Faites rouler avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.
5. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
6. Une fois le véhicule monté, placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.

Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

Lorsque le véhicule ne peut pas monter par lui-même, procédez comme suit :



AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

REMARQUE : Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuilage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Placez le levier sélecteur au point mort (N).
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :
 - 3.1 Attachez la sangle à l'ancrage inférieur du pare-chocs avant.
 - 3.2 Attachez les sangles au câble du treuil du véhicule de remorquage.
 - 3.3 Tirez le véhicule sur la remorque à l'aide du treuil.
4. Placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

Immobilisation du véhicule pour le transport

Lorsque vous transportez le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

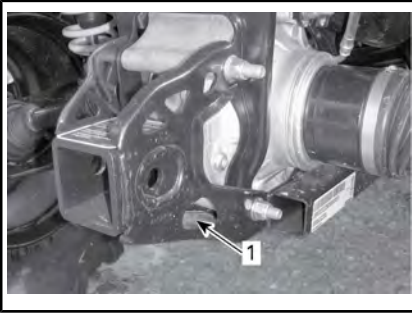
Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utiliser une remorque. Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de conduite (sur ses roues).

Ne pas oublier de :

- Videz les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
- Serrez le frein de stationnement.
- Arrimez le véhicule par les points d'arrimage avant et arrière.



EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE AVANT

**TYPIQUE**

1. Emplacement du point d'arrimage arrière

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

Retrait du véhicule de la remorque

AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.

AVERTISSEMENT

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veiller à ce que les alentours soient sécurisés.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire la vérification avant randonnée ou après.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires agréés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *L'EPA DES É.-U.* dans la rubrique de ce document portant sur la *GARANTIE*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence co-

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ntenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

Suivre les intervalles de l'entretien requises selon l'environnement dans lequel le véhicule est utilisé : un environnement normal ou extrême (boue, eau, poussière).

ENTRETIEN APRÈS CHAQUE UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME
Rincez le véhicule et ses composants à l'eau fraîche
Nettoyez le filtre à air CVT (voir les <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Drainez le compartiment de la boîte CVT (et nettoyez-le en cas d'eau ou de boue)
Inspectez et nettoyez le filtre à air du moteur. Nettoyez en cas d'eau ou de boue (consultez la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Inspectez et purgez le compartiment du filtre à air (et nettoyez en cas d'eau ou de boue) (consultez la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Nettoyez le radiateur (voir les <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Vérifiez s'il y a une accumulation d'eau dans les tuyaux d'évent (réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière). Si de l'eau se trouve dans le véhicule, apportez-le chez votre concessionnaire Can-Am le plus proche pour une inspection et un entretien des composants principaux des événements
Nettoyez soigneusement les amortisseurs avant et arrière pour empêcher la détérioration des joints due à la poussière ou à la saleté

Conditions poussiéreuses extrêmes

Directives d'entretien du filtre à air du moteur

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes :

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement.

Légende du Calendrier d'entretien

Fonctionnement dans des conditions de conduite difficiles (poussiéreuses ou boueuses) ou transportant de lourdes charges

Fonctionnement dans des conditions de conduite en sentiers

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux. Certains éléments du programme d'entretien doivent être effectués en fonction du calendrier, quelle que soit la distance ou le temps de fonctionnement.

TOUS LES 750 km OU 25 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)

Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur. Remplacer si nécessaire

Vérifier les connexions de la batterie

Inspectez le différentiel avant et le niveau d'huile de la transmission finale arrière et recherchez toute contamination. Remplacez-les au besoin.

Graisser les joints d'arbre de transmission arrière

Inspecter les extrémités des barres d'accouplement et les joints à rotule

Lubrifier les bagues des bras triangulaires avant.

Lubrifier les bagues avant et arrière de la barre stabilisatrice

Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement

Inspecter les plaquettes de frein. Remplacer si nécessaire

Inspecter les roulements de roue pour tout jeu anormal

Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et recherchez des traces de contamination

Inspecter et nettoyer le filtre à air CVC. La remplacer le cas échéant. (Selon l'équipement)

Serrer les boulons de roue à anneau de retenue

Lubrifier les roulements à rotule d'amortisseur inférieurs

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant et de l'entraînement final arrière et regarder s'il y a contamination

TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)

Ajuster le jeu des soupapes

TOUS LES 1 500 km OU 50 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)

Nettoyer le pare-étincelles du silencieux

Vérifier et nettoyer le carter de papillon

Remplacer le filtre du reniflard d'aération d'essence

Vérifier la courroie CVC et nettoyer les poulies CVC

Lubrifier le roulement unidirectionnel de la poulie motrice

Ce qui suit doit être effectué au moins une fois par an :

Changer l'huile de moteur et le filtre

Lubrifier le câble d'accélérateur (Renegade 570 uniquement)

Inspecter et nettoyer le système de freinage

Inspecter l'état de la batterie

Vérifier le système de direction pour tout jeu anormal

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et regarder s'il y a contamination

EXÉCUTEZ AU PREMIER 1 500 km, PUIS À 3 000 km, ENSUITE SUIVEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL.

EXÉCUTEZ AU PREMIER 3 000 km, PUIS À 6 000 km, ENSUITE SUIVEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL.

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS)

TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 6 000 km OU 200 HEURES (selon la première éventualité)

Vérifier le système de refroidissement

Tester l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur

Vérifier le circuit d'alimentation pour des fuites

Vérifier la pression de la pompe à essence

Remplacer les bougies

Remplacez l'huile du différentiel avant.

Remplacez l'huile d'entraînement final arrière

TOUS LES 3 000 km OU 100 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 6 000 km OU 200 HEURES (selon la première éventualité)

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses.

Inspecter les joints de l'arbre d'entrée et de sortie (boîte de vitesses, différentiel et entraînement final)

Nettoyez le capteur de vitesse du véhicule

Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction

Ce qui suit doit être effectué tous les 2 ans :

Remplacer le liquide de frein

TOUS LES 6 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)

TOUS LES 12 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)

Remplacez le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.



AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.



AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

Filtre à air

Instructions d'entretien du filtre à air

Comme pour n'importe quel véhicule tout-terrain, l'entretien du filtre à air est essentiel pour garantir les performances et la longévité du moteur.

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

L'entretien du filtre à air doit être plus fréquent et de l'huile doit être rajoutée dans l'élément du filtre en mousse dans les conditions poussiéreuses suivantes :

- Conduite sur sable sec

- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement. Reportez-vous à *NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DU FILTRE À AIR* dans cette section pour les procédures d'entretien.

REMARQUE : Un préfiltre accessible pour « conditions poussiéreuses » peut être utilisé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour plus de détails.

Retrait du filtre à air du moteur

AVIS N'enlevez ou ne modifiez jamais les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

1. Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez :
 - Siège
 - Console
 - Couvercle de col d'entrée d'air
2. Faites tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



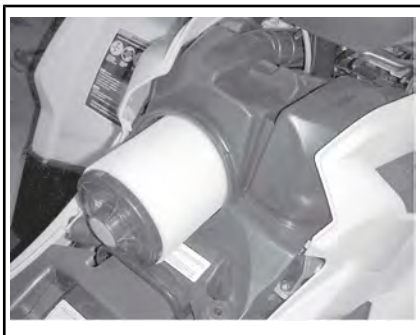
AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE : Une clé à douille peut être utilisée afin retirer le couvercle du filtre.



1. Couvercle du filtre à air
3. Enlevez le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR

Inspection et vidange du boîtier de filtre à air du moteur

1. Videz le tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air.

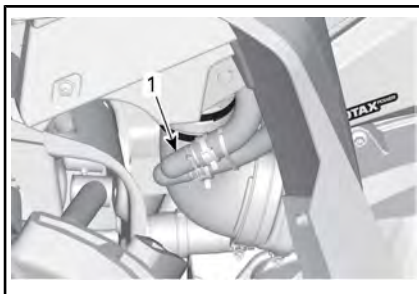


TYPIQUE

1. Tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air
2. Vérifiez si la chambre d'air sale du filtre à air est propre.
 - Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, nettoyez la chambre du filtre avec un aspirateur.

AVIS N'injectez pas de l'air comprimé dans la chambre du filtre à air.

3. Vérifiez le tube de vidange du filtre à air (chambre d'air propre).
 - Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, reportez-vous à **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.
 - Trouvez la source de la contamination.



TYPIQUE

1. Tube de vidange du filtre à air

Nettoyage et lubrification du filtre à air

! ATTENTION Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.

Nettoyage du filtre en papier

1. Retirez le filtre en mousse du filtre en papier.
2. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

REMARQUE : Le filtre en papier a une durée de vie limitée; remplacez-le lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

AVIS Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

AVIS Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

Nettoyage de l'élément du filtre en mousse

1. Vaporisez le filtre en mousse des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.



TYPIQUE - VAPORISEZ LE FILTRE EN MOUSSE

2. Faites complètement sécher le filtre en mousse.



TYPIQUE - SEC

REMARQUE : Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

Lubrification de l'élément du filtre en mousse

1. S'assurer que le filtre en mousse est complètement propre et sec. Reportez-vous à **NETTOYAGE DU FILTRE EN MOUSSE**.
2. Lubrifier l'élément du filtre en mousse.

PRODUIT D'ENTRETIEN

Huile pour filtre à air



TYPIQUE - HUILEZ L'ÉLÉMENT DU FILTRE EN MOUSSE

3. Laissez agir pendant 3 à 5 minutes.
4. Retirez tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant l'élément du filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.
5. Réinstallez l'élément du filtre en mousse sur le filtre en papier.



TYPIQUE

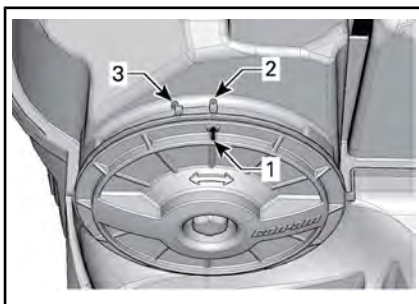
Installation du filtre à air

Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.

Graissez légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.

Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.

Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voyez les indications sur le couvercle et le boîtier du filtre.



1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé

Réinstallez :

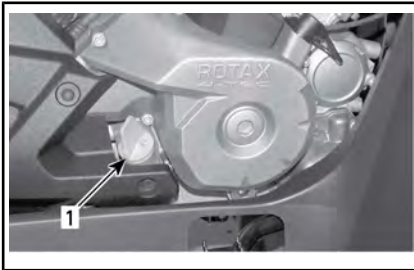
- Couvercle de col d'entrée d'air
- Console
- Siège

Huile à moteur

Niveau d'huile moteur

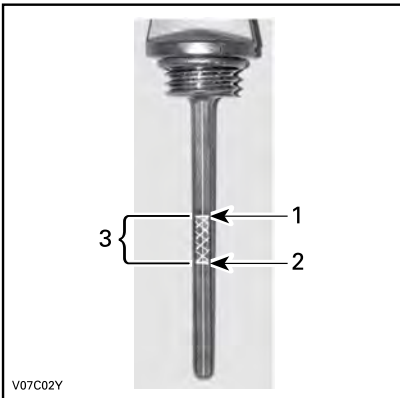
AVIS Contrôler régulièrement le niveau et faire l'appoint, si nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

REMARQUE : Pendant la vérification du niveau d'huile, inspectez visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

**CÔTÉ DROIT DU MOTEUR****1. Jauge d'huile**

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface de niveau et que le moteur est froid et arrêté, vérifiez le niveau d'huile comme suit :

1. Dévissez la jauge du niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
2. Réinsérez la jauge du niveau d'huile et vissez-la à fond.
3. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.

**TYPIQUE**

1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirez d'abord la jauge. Utilisez un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois et éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.

Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Évitez tout remplissage excessif.**

Vissez la jauge correctement.

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE

Usage général	Huile mélange synthétique 4T 5W40
Basse température	Huile synthétique 4T 0W40
Haute température	Huile synthétique 4T 10W50

SI L'HUILE À MOTEUR XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez une huile moteur SAE 4 temps respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants. Vérifiez toujours l'étiquette d'homologation de service API sur le contenant d'huile; elle doit contenir au moins l'une des normes indiquées.

- **Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API**

Vidange de l'huile moteur

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile.

Amenez le moteur à la température normale de fonctionnement.

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Enlevez la jauge de niveau d'huile.

Nettoyez le moteur autour du bouchon de vidange.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévissez le bouchon de vidange.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile

Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacer le filtre à huile. Reportez-vous à **FILTRE À HUILE** dans cette section.

Changez le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettez le bouchon en place.

Remplissez au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, reportez-vous à la **FICHE TECHNIQUE**

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Assurez-vous que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêtez le moteur.

Attendez un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifiez ensuite le niveau d'huile.

Remplissez au besoin.

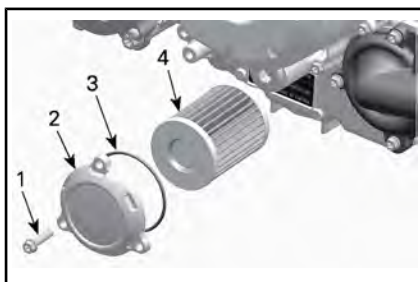
Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

Enlevez le couvre-moteur droit.

Dévissez le couvercle du filtre à huile.



1. Vis du filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique
4. Filtre à huile

AVIS Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

Enlevez le filtre à huile et installez un neuf.

Installez un joint torique **NEUF** sur le couvercle du filtre à huile.

Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.

Appliquez de l'huile à moteur sur le joint torique et à l'extrémité du filtre.

Vissez le couvercle du filtre à huile à sa place.

Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

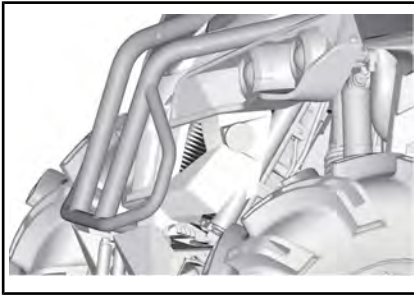
COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle de filtre à huile	10 Nm \pm 1 Nm

Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

Radiateur

Inspection et nettoyage du radiateur

Vérifiez périodiquement la propreté de la zone du radiateur.



TYPIQUE

Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminez le plus de dépôts possible avec vos mains. Si vous disposez d'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Dans la mesure du possible, utilisez un tuyau d'arrosage pour rincer les ailettes.

⚠ ATTENTION Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS Vous devez être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **LORS DU RINÇAGE, ASSUREZ-VOUS QUE LA PRESION D'EAU EST FAIBLE, N'UTILISEZ JAMAIS UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier le fonctionnement du système de refroidissement.

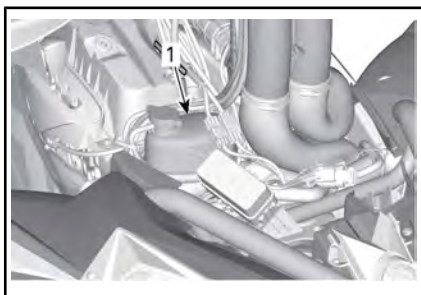
Liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez la console.
3. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
4. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir du liquide de refroidissement

REMARQUE : Lorsque vous vérifiez le niveau à une température inférieure à 20 °C, il peut être légèrement inférieur à la marque MIN.

5. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.



AVERTISSEMENT

Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

6. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Évitez tout remplissage excessif.**
7. Remettez en place et vissez bien le bouchon du réservoir.



AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

8. Réinstallez :
 - Console
 - Siège.

Liquide de refroidissement recommandé

HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE XPS

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

SI LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez un mélange d'eau distillée et d'antigel conçu spécialement pour les moteurs en aluminium (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel)

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

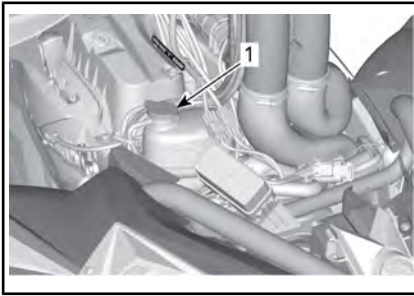
Vidange du système de refroidissement

1. Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez la console :
2. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.



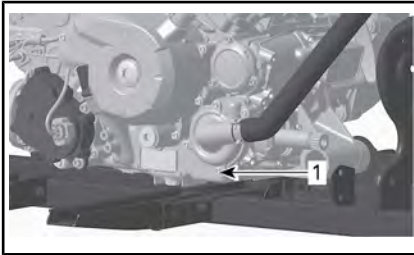
AVERTISSEMENT

Avertissement : Ne pas retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.



1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

3. Dévissez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidangez le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

REMARQUE : Ne dévissez pas complètement le bouchon de vidange.

Modèles 570

4. Débranchez le tuyau inférieur du radiateur et vidangez le liquide de refroidissement restant dans un récipient approprié.

REMARQUE : Notez la position du collier de serrage sur le boyau inférieur de radiateur.

5. Réinstallez le boyau inférieur du radiateur.
6. Placez le collier de serrage à la position notée au moment de la dépose.

Tous les modèles

7. Installez le bouchon de vidange du système de refroidissement avec une bague d'étanchéité neuve et serrez selon la fiche technique.

COUPLE DE SERRAGE

Bouchon de vidange du système de refroidissement	9 Nm à 11 Nm
--	--------------

8. Purgez le système de refroidissement. Reportez-vous à **PURGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT**.

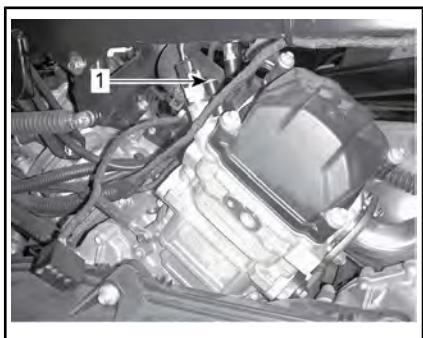
Purge du système de refroidissement

1. Dévissez les vis de purge des cylindres avant et arrière.



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre avant



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre arrière
2. Enlevez le bouchon de pression.
3. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce que du liquide sorte par la ou les vis de vidange.
4. Installez les vis de purge ainsi que des joints d'étanchéité **NEUFS** et serrez selon la fiche technique.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de purge	4,4 Nm à 5,6 Nm

5. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le liquide atteigne le bouchon de pression.
6. Démarrer le moteur.

REMARQUE : N'installez pas le bouchon de pression.

7. Faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement soit activé.

REMARQUE : Surveillez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud et ajoutez du liquide au besoin.

8. Appuyez sur l'accélérateur deux ou trois fois; vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.
9. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
10. Vérifiez que le système de refroidissement ne fuit pas.
11. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.
12. Vissez le bouchon de pression.
13. Réinstallez :
 - Console
 - Siège.

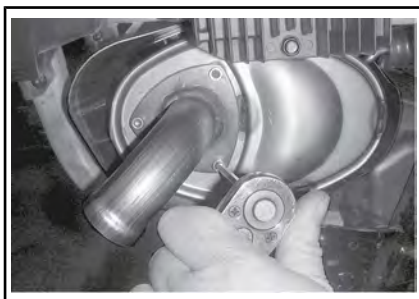
Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage et inspection du pare-étincelles

REMARQUE : Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

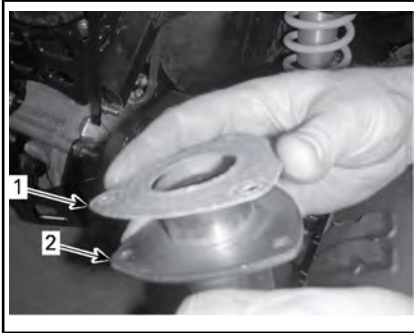
ATTENTION Laisser le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

1. Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TYPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

- Déposez le tuyau d'échappement, le joint (mettre au rebut) et le pare-étincelles

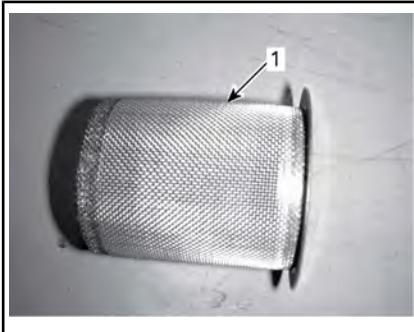


TYPIQUE

- Joint
- Tuyau d'échappement arrière
- Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

AVIS Utilisez une brosse douce et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

ATTENTION Portez des lunettes de protection et des gants.



- Nettoyez le pare-étincelles.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

- Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.
- Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlevez tout débris au besoin.
- Installez un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neufs.
- Remettez en place le couvercle silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Serrez au couple recommandé.

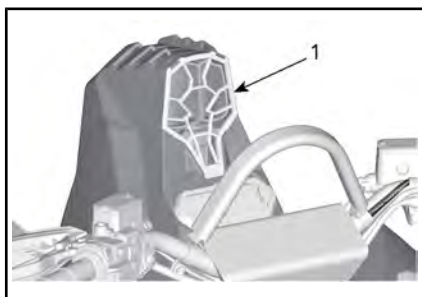
COUPLE DE SERRAGE

Vis de fixation du tuyau arrière	11 Nm \pm 1 Nm
Vis de fixation du couvercle	11 Nm \pm 1 Nm

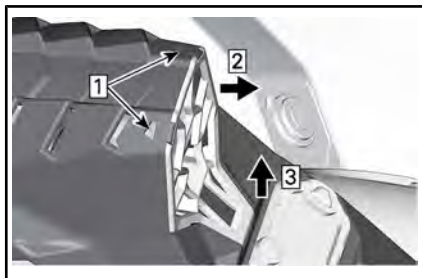
Filtere à air de la boîte de vitesses CVT

Retrait du filtre à air CVT

- Retirez le filtre à air du couvercle de col d'entrée d'air comme indiqué.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT



- Étape 1 : Appuyez sur les pattes
 Étape 2 : Retirez le haut de la grille pour l'écarter
 Étape 3 : Tirez le bas de la grille vers le haut

Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT

1. Inspectez le filtre et remplacez-le s'il n'est pas en bon état.
2. Nettoyez doucement le filtre à l'aide d'une solution d'eau savonneuse, puis rincez complètement.
3. Séchez le filtre complètement.
4. Nettoyez l'intérieur du conduit d'admission d'air de la boîte CVT.

Installation du filtre à air CVT

1. Réinstallez le filtre correctement sur le col d'entrée d'air.

Huile de la boîte de vitesses

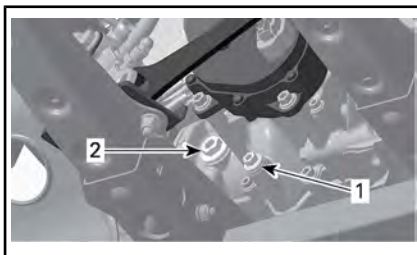
Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

AVIS Vérifiez le niveau d'huile et remplissez au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position POINT MORT (N).
3. Actionnez le frein de stationnement.

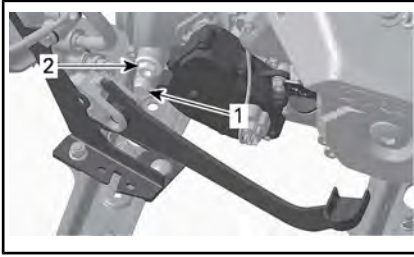
REMARQUE : Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

4. Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.
5. Enlevez le bouchon du niveau d'huile.



TYPIQUE - MOTEUR 570

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

**TYPIQUE - MOTEUR 1000R**

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile
6. Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.
7. Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Huile de boîte de vitesses recommandée

HUILE DE BOÎTE DE VITESSES XPS RECOMMANDÉE
Huile synthétique pour engrenage 75W140
SI LA BOÎTE DE VITESSE RECOMMANDÉE XPS N'EST PAS DISPONIBLE
Huile synthétique pour engrenage 75W 140 API GL-5

REMARQUE : L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

AVIS Lors de l'entretien, n'utilisez pas d'autres huiles que celle recommandée. Ne mélangez pas avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de la boîte de vitesses

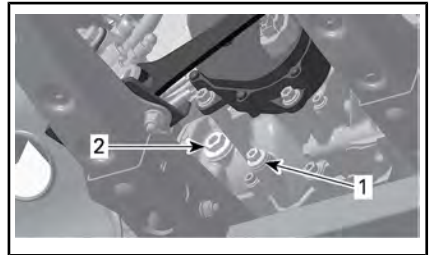
REMARQUE : Lors du remplacement de l'huile de la boîte de vitesses,

il est recommandé de nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS) en même temps.

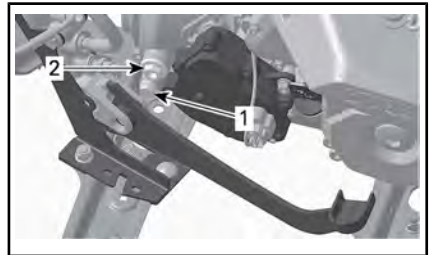
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

REMARQUE : Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

2. Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.
3. Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.
4. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange.
5. Enlevez le bouchon du niveau d'huile.
6. Enlevez le bouchon de vidange.

**TYPIQUE - MOTEUR 570**

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

**TYPIQUE - MOTEUR 1000R**

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile
7. Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.

8. Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.
9. Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de vidange	20 Nm ± 2 Nm

10. Remplissez la boîte de vitesses.

AVIS N'utilisez que l'huile recommandée.

11. L'huile doit être atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.

12. Remettez en place le bouchon du niveau d'huile.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de niveau d'huile	5 Nm ± 0,6 Nm

13. Essuyez de renverser de l'huile.
14. Éliminez l'huile de la boîte de vitesses conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Carter de papillon

Inspection du carter de papillon

1. Retirez ce qui suit :
 - Boîtier de filtre à air
 - Boyau d'adaptateur entre le boîtier de filtre à air et le carter de papillon.
2. Inspectez visuellement la propreté du papillon et du venturi du carter du papillon.
3. Nettoyez l'intérieur du carter du papillon à l'aide d'un nettoyeur si nécessaire.

Lubrification du carter de papillon

Aucune lubrification requise.

Nettoyage du carter de papillon

1. Retirez le boyau d'entrée d'air du carter de papillon.
2. Vérifiez la propreté du carter de papillon en utilisant une lampe de poche. Ouvrez le papillon des gaz complètement et vérifiez :
 - Alésage du carter de papillon
 - Bord du papillon des gaz.

Cherchez :

- Saleté
 - Surfaces huileuses
 - Dépôts de carbone et de sel sur le papillon des gaz et l'alésage environnant.
3. Nettoyez au besoin.
 4. Utilisez un nettoyeur pour carter de papillon comme GUNK INTAKE MEDIC ou un équivalent.

AVIS Utilisez uniquement un nettoyeur de carter de papillon approprié qui n'endommage pas les joints toriques et les capteurs EFI.

ATTENTION Utilisez le produit dans un endroit bien ventilé. Reportez-vous aux avertissements du fabricant du produit.

5. Pour éviter l'infiltration de saleté dans le moteur, vaporisez le nettoyeur sur un chiffon propre puis frottez le chiffon sur le papillon des gaz et l'alésage. Une brosse à dents peut également être utilisée.

ATTENTION Assurez-vous que la clé de contact est retirée de sorte que personne ne peut activer le système électrique, sinon l'ECM pourrait s'activer. Cela pourrait

causer des blessures sérieuses à vos doigts puisque le papillon des gaz se déplace rapidement.

6. Ouvrez doucement le papillon des gaz et maintenez-le ouvert complètement pour atteindre toutes les surfaces.
7. Pour enlever la saleté résiduelle, vaporisez le nettoyant sur le papillon des gaz et sur l'alésage.
8. Réinstallez les pièces retirées.

Câble d'accélérateur (si équipé)

Lubrification du câble d'accélérateur

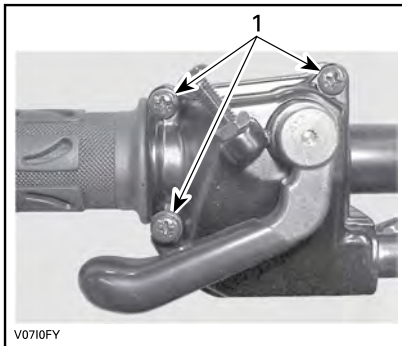
Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant à la silicone ou équivalent.



AVERTISSEMENT

Utilisez toujours un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

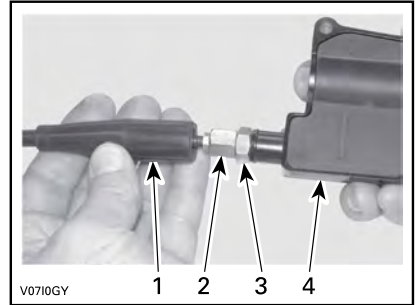
Ouvrez le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlevez ces vis

Séparez le logement.

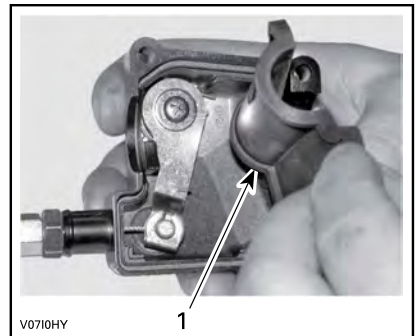
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Vissez le tendeur de câble d'accélérateur.

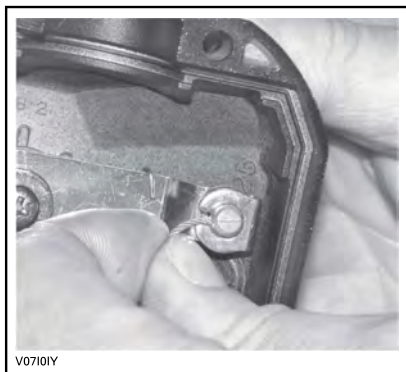
Retirez le protecteur de logement interne.



1. Protecteur de logement interne

Retirez le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Glissez le câble dans la fente de l'attache et retirez l'extrémité du câble de l'attache.



V0710IY

Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



V0710JY

TYPIQUE

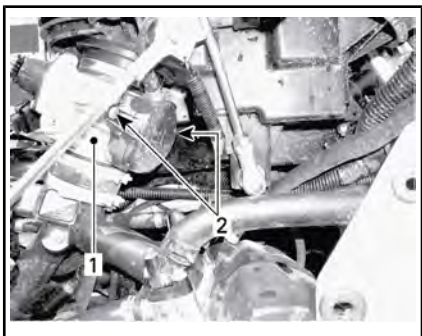
REMARQUE : Mettez un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporisez du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstallez et réglez le câble.

Réglage du câble d'accélérateur

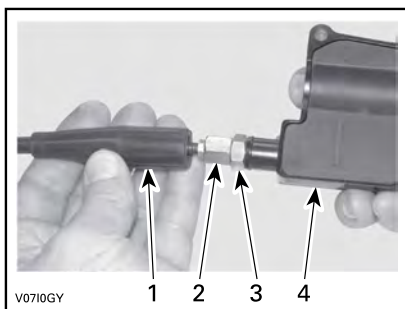
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérez l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.



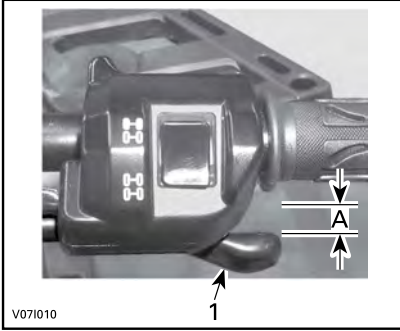
V0710GY

1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE : Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélération.

Serrez l'écrou de blocage et réinstallez le protecteur.



- 1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT), démarrez le moteur.

Vérifiez si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si les tours par minute (tr/min) augmentent, réglez de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougies

Accès aux bougies

Enlevez les flancs.

Débranchez les câbles de bougie.

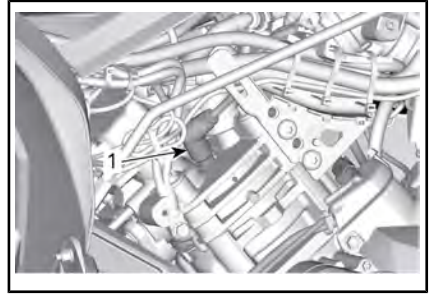
Dépose des bougies

⚠ ATTENTION Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous utilisez l'air comprimé.

Dévissez les bougies d'un tour.

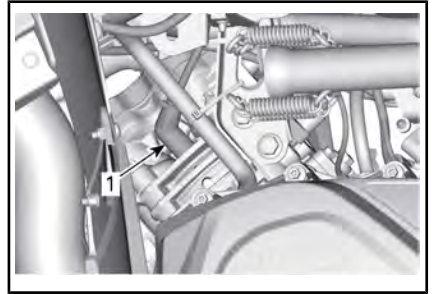
Si possible, nettoyez les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Desserrez les bougies d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie, puis retirez les bougies.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

- 1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

- 1. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement de l'électrode.

ÉCARTEMENT DE L'ÉLECTRODE	
570	0,8 mm à 0,9 mm
1000R	0,7 mm à 0,9 mm

Appliquez une petite quantité de lubrifiant antigrippant à base de cuivre sur le filetage des bougies.

Serrez les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

⚠ ATTENTION Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

COUPLE DE SERRAGE	
Bougie (570)	20 Nm ± 2,4 Nm
Bougie (1000R)	11 Nm ± 1 Nm

Couvercle de la boîte de vitesses CVT

REMARQUE : Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

Ce CVT n'a pas besoin de lubrification. Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

⚠ AVERTISSEMENT
Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

⚠ AVERTISSEMENT
Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle. Portez toujours des gants de protection pour enlever le couvercle.

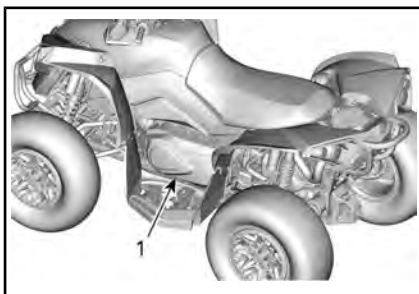
Stationnez le véhicule sur une surface de niveau. Sélectionnez la position de stationnement « P ».

Accès au couvercle de la boîte de vitesses CVT

Le couvercle CVT est situé sur le côté gauche du véhicule.

Retirez ce qui suit :

- Panneaux côté gauche et de rallonge
- Panneau de marchepied côté gauche.



TYPIQUE

1. Couvercle de la boîte de vitesses CVT

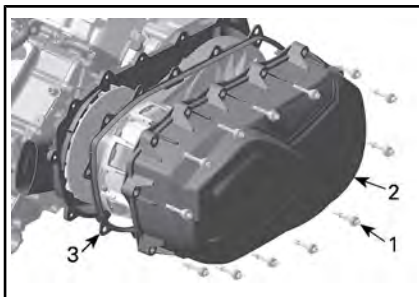
Dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Retirez toutes les vis de fixation du couvercle de la boîte CVT.

Retirez la vis centrale supérieure en dernier pour soutenir le couvercle lors de la dépose.

AVIS N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Retirez le couvercle de la boîte de vitesses CVT et son joint.



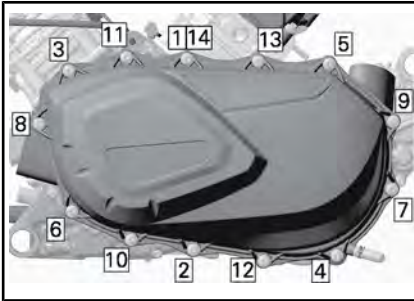
1. Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT
2. Couvercle de la boîte de vitesses CVT
3. Joint

Installation du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Installez la vis supérieure centrale en premier

REMARQUE : N'utilisez pas un outil à choc pour poser les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Serrez les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT dans la séquence suivante.



SÉQUENCE DE SERRAGE DU COUVERCLE DE LA BOÎTE CVT

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT	7 Nm \pm 0,8 Nm

Courroie d'entraînement

Dépose de la courroie d'entraînement

AVIS En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, la boîte de vitesses CVT, le couvercle, le réservoir de vidange et la sortie d'air doivent être nettoyés et inspectés à la recherche d'obstructions.

Retirez le couvercle CVT.

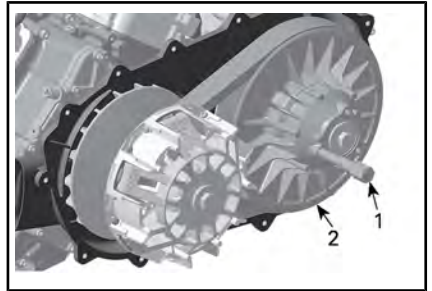
Ouvrez la poulie entraînée.

OUTILS REQUIS

OUTIL EXTRACTEUR/DE VERROUILLAGE (N/P 529 036 098)	
--	--

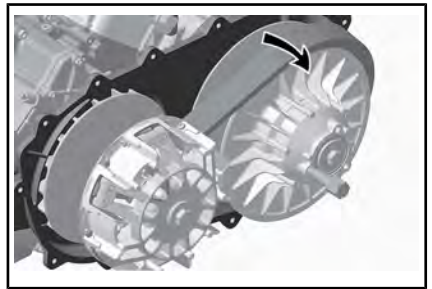


Vissez l'outil dans le trou fileté de la poulie entraînée et serrez pour ouvrir la poulie.



1. Outil extracteur/de verrouillage
2. Poulie fixe de la poulie entraînée

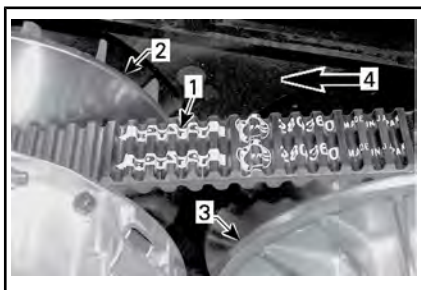
Faites glisser la courroie sur le haut de la poulie fixe pour la déposer.



Installation de la courroie d'entraînement

La pose s'effectue à l'inverse de la dépose. Faites attention aux points suivants.

La durée de vie maximale de la courroie d'entraînement est obtenue lorsque la rotation de la courroie d'entraînement est dans le bon sens. Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.



1. Flèche imprimée sur la courroie
2. Poulie d'entraînement (avant)
3. Poulie entraînée (arrière)
4. Sens de rotation

Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie d'entraînement soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



1. Partie la plus basse des pignons alignée avec la surface externe de la courroie d'entraînement

Poulies d'entraînement et entraînée

Inspection des poulies d'entraînement et entraînée

L'inspection doit être effectuée par un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Poulie d'entraînement

Inspectez les bagues du rouet coulissant de la poulie d'entraînement et remplacez les pièces usées.

Poulie réceptrice

Inspectez les paliers de la came et de la poulie coulissante de la poulie entraînée. Remplacez les pièces usées.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant d'entreprendre tout entretien ou réparation du système électrique.

⚠ ATTENTION Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AVIS Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Accès à la batterie

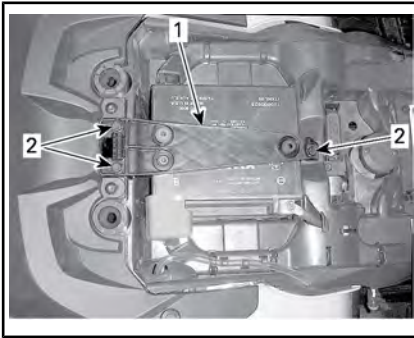
Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez le siège.

Dépose de la batterie

AVIS Débranchez toujours le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

Retirez les vis de fixation et le support de batterie, puis retirez la batterie du châssis.



1. Support de batterie
2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

Installation de la batterie

Remettez la batterie dans le véhicule.

Serrez les vis du support au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du support à batterie	4,5 Nm \pm 0,5 Nm

AVIS Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

Fusibles

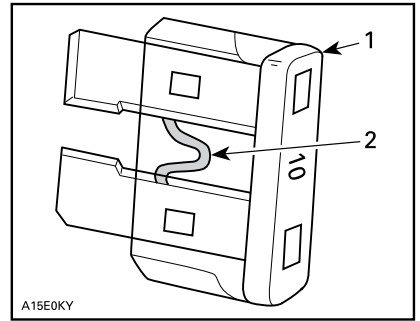
ATTENTION Retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérification des fusibles

Vérifiez si le filament est fondu.

Si le filament est fondu, remplacez le fusible endommagé. Reportez-vous à la *DESCRIPTION DE LA*

BOÎTE À FUSIBLES AVANT pour le calibre.



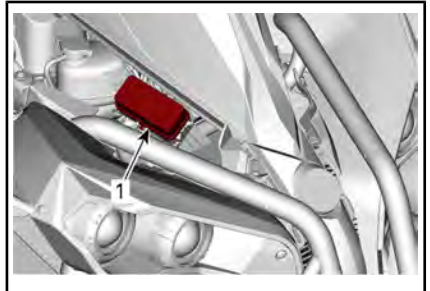
TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

AVIS N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

Accès aux fusibles avant

Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez la console.



1. Boîte à fusibles avant

REMARQUE : L'emplacement des fusibles est indiqué à l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles.

AVIS Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

Description de la boîte à fusibles avant

Modèles 570

BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY1	Relais du ventilateur	-
RY2	Relais principal	-
RY3	Relais des accessoires	-
RY4	Relais de la pompe à essence	-
RY5	Relais des feux	-
RY8	Relais des freins	-
F4	Relais Indicateur de vitesse	5 A
F5	Injecteurs/Allumage	5 A
F6	Module de contrôle moteur (ECM) / 2WD/4WD / DESS	5 A
F7	Treuil	5 A
F8	Interrupteur à clé, solénoïde du démarreur	5 A
F9	Ventilateur de refroidissement réinitialisable	25 A
F11	Feux	30 A
F12	Prise CC	15 A
F14	Feu arrière ACC	15 A
F15	Pompe à essence	5 A

Modèles 1000R

BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY1	Relais du ventilateur	-

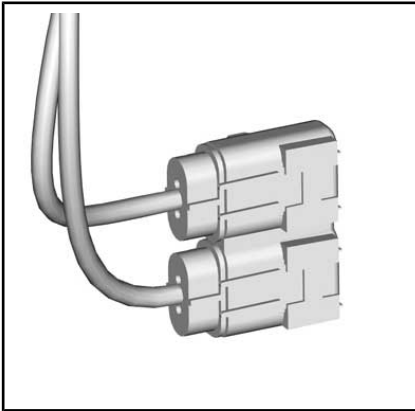
BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY2	Relais principal	-
RY3	Relais des feux	-
RY5	Des accessoires	-
RY6	Relais des freins	-
F1	Interrupteur de démarrage	10 A
F2	Feux	30 A
F3	Accessoires 1	20 A
F4	Accessoires 2	20 A
F5	Injecteurs Bobines d'allumage Pompe à essence	10 A
F6	Relais Jauge	10 A
F7	Feux de freinage	10 A
F8	MCM	10 A
F9	Mode 2 ou 4 roues motrices	10 A
F12	Prise CC	25 A

Porte-fusibles arrière

Les éléments fusibles et le porte-fusibles arrière se trouvent derrière le panneau de droite.



PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE



BOÎTE À FUSIBLES 2

DESCRIPTION	CALIBRE
DPS (système de servodirection dynamique)	40 A
Principal	40 A

Feux

⚠ ATTENTION Retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant de remplacer une ampoule défectueuse.

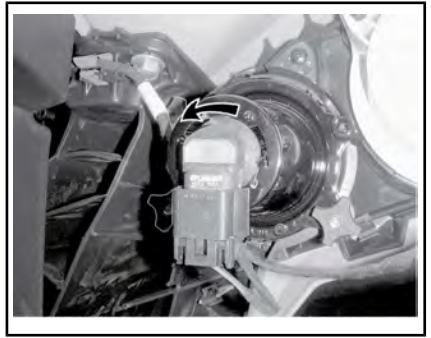
Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

Remplacement des ampoules de phares

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Sortez l'ampoule.

Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

Vérifiez que les lampes fonctionnent.

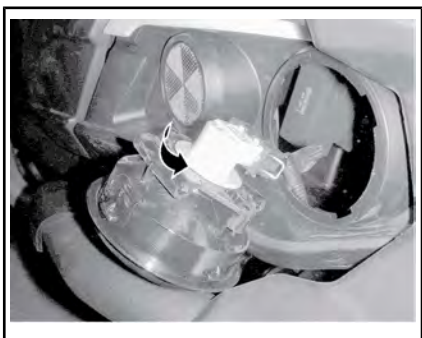
Remplacement des ampoules de feu arrière/feu d'arrêt

Faites tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.

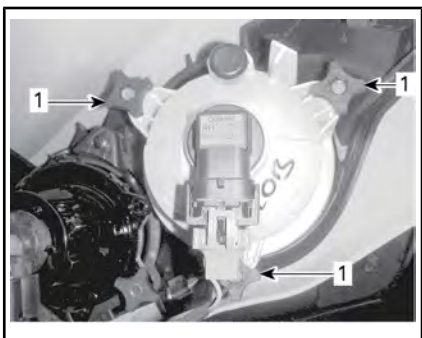


L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Visée du faisceau des phares

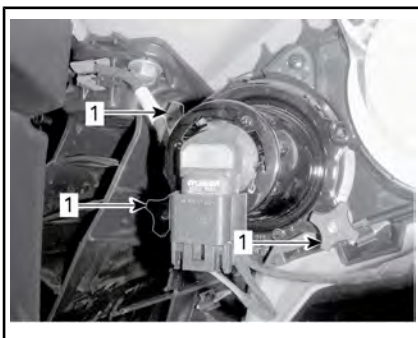
Tournez les boutons pour régler la hauteur du faisceau selon vos préférences.

REMARQUE : Réglez les deux phares à la même hauteur.



RÉGLAGE DES FEUX DE CROISEMENT

1. Boutons de réglage



RÉGLAGE DES FEUX DE ROUTE

1. Boutons de réglage

Soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

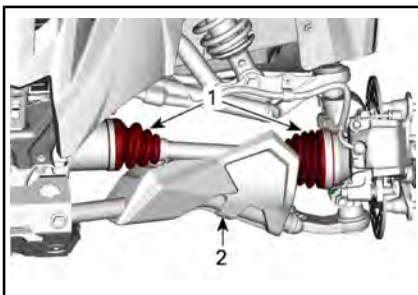
Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

Inspectez les soufflets et les protecteurs d'arbre de transmission.

Vérifiez l'état des protecteurs, qui doivent être bon état et ne doivent pas frotter contre les arbres.

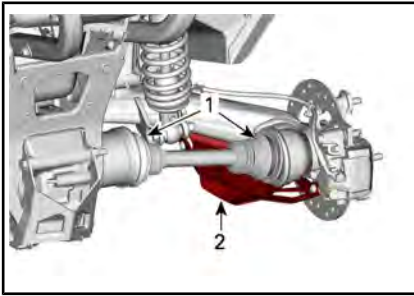
Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.



TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement

Inspection des roulements de roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

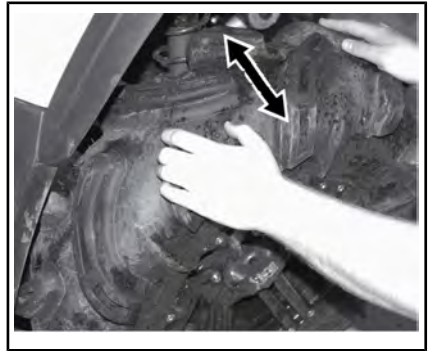
Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

Inspection du verrou de talon

Resserrage de roue à anneau de retenue

AVIS N'utilisez pas une clé à chocs pour installer les boulons des roues à anneau de retenue, car vous risquez de les endommager.

1. Serrez toutes les vis au couple spécifié et selon l'ordre de serrage suivant.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue	11 Nm ± 1 Nm

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINALE

2. Pour que la pression exercée sur l'anneau de retenue soit uniforme, serrez les vis **quelques tours à la fois**.

REMARQUE : Il est normal que l'anneau de retenue soit légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu.

Vérification du jeu de la roue à anneau de retenue

1. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



TYPIQUE

A. Jeu entre l'anneau de retenue et le pneu

Si le jeu n'est pas acceptable, reportez-vous à **REMPLACEMENT DES PNEUS**.

Roues et pneus

Pression des pneus

! AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées. **NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum.** Le pneu pourrait se déloger de la jante. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

Reportez-vous à la **FICHE TECHNIQUE** pour les valeurs.

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Remplacement des pneus

Les pneus doivent être remplacés par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

- Lors du remplacement de pneus, n'installez jamais un pneu à plis croisés avec un pneu radial. Une telle combinaison pourrait causer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.
- Ne posez pas des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu.
- Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.
- Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Installez tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Montage de pneu sur des roues à anneau de retenue

1. Monter le pneu sur la roue.
 - 1.1 Sur le côté opposé de l'anneau de retenue, appliquez un lubrifiant de montage de pneu sur talon intérieur du pneu et de la roue pour garantir une bonne assise lors du gonflage. Monter le talon intérieur sur la roue comme d'habitude.

AVIS Montez le pneu du côté de l'anneau de retenue seulement.

- 1.2 Placez l'anneau extérieur de retenue du pneu dans l'épaulement de l'anneau intérieur

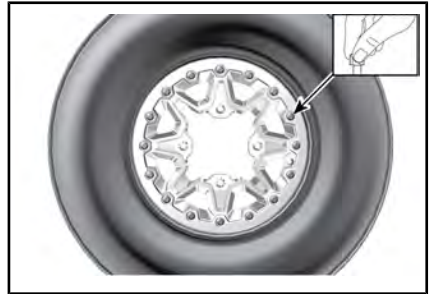
de retenue et centrez le pneu.



TYPIQUE

1. Talon extérieur du pneu
 2. Épaulement de l'anneau de retenue intérieur
2. Installez toutes les vis à anneau de retenue. Pour éviter de fausser le filetage, commencez toutes les vis à la main.

AVIS N'utilisez pas une clé à chocs pour l'installation des vis à anneau de retenue. Le risque de rupture de la vis ou d'une vis dégarnie est élevé lors de l'utilisation d'une clé à chocs.



TYPIQUE

3. Serrez les vis à anneau de retenue en suivant la fiche technique et la séquence.

REMARQUE : Pour assurer une pression égale sur l'anneau de fixation, serrez les vis **quelques tours à la fois**.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (PREMIÈRE SÉQUENCE)	3 Nm ± 1 Nm



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

4. À ce moment, vérifiez si le pneu est encore centré sur la roue. Repositionnez-le au besoin.
5. Serrez les vis à anneau de retenue au couple **secondaire** en suivant la même séquence.

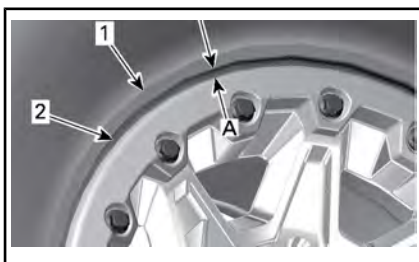
COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (DEUXIÈME SÉQUENCE)	8 Nm ± 1 Nm



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

REMARQUE : L'anneau de retenue est légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu. CECI EST NORMAL.

6. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



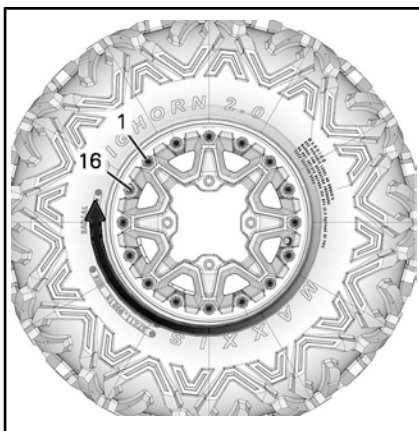
1. Pneu
2. Rebord de l'anneau de fixation
- A. Le jeu est égal autour de l'anneau de retenue

Si le jeu n'est pas acceptable.

- Desserrez toutes les vis.
- Vérifiez la position du pneu sur la roue et repositionnez-le au besoin.
- Recommencez la séquence de serrage comme indiqué.

7. Serrez les vis de l'anneau de retenue une **dernière** fois en suivant la séquence indiquée.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (SÉQUENCE FINALE)	11 Nm ± 1 Nm



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINALE

8. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue. Utilisez toujours des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité.



AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.

Dépose d'une roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Activez le mode à 4 roues motrices.

Serrez le frein de stationnement.

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

Installation d'une roue

Au moment de remettre la roue, il est recommandé d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Si les pneus sont unidirectionnels, veillez à bien les installer dans leur sens de rotation.

Serrez avec précaution les écrous de roue en alternance, puis appliquez le couple final.

COUPLE DE SERRAGE

Écrou de roue

80 Nm \pm 5 Nm

AVIS Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. Des écrous inadaptés risquent d'endommager la jante ou les goujons.



TYPIQUE — JANTE EN ALUMINIUM

1. Écrou de roue (type fermé)

Direction

Inspection de la direction

Embouts de biellettes

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Actionnez le frein de stationnement.
3. Soulevez et appuyez l'avant du véhicule.
4. Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.
5. Vérifiez si le soufflet des biellettes de direction est fissuré.
6. Poussez et tirez la roue par le rebord avant ou arrière pour sentir le jeu.
7. Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



AVERTISSEMENT

L'embout de biellette de direction doit être remplacé si le soufflet est fissuré. Le système de direction doit être inspecté si un jeu anormal est détecté. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

Suspension

Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les bagues de la barre stabilisatrice avant et les bras de suspension au niveau des raccords de graissage.

PRODUIT

Graisse synthétique pour suspension

Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice arrière et la bague de pivot au niveau des raccords de graissage.

PRODUIT

Graisse synthétique pour suspension

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifiez la solidité des fixations.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Joints à rotule

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

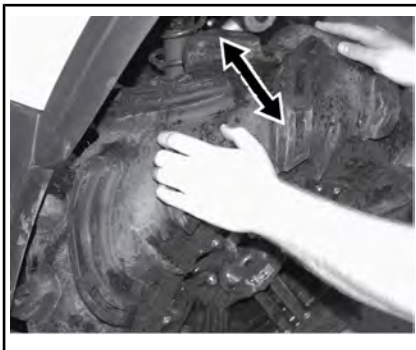
Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur et inférieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

! AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras de suspension avant

Vérifiez si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Bras longitudinaux arrière

Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé si on décèle l'une de ces situations.

Freins

AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.

Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

REMARQUE : Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

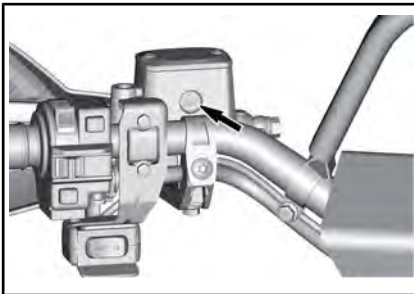
Réservoir(s) de liquide de manette de frein

Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifiez le niveau du liquide de frein. Le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspectez l'état du soufflet de la manette.

Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez au besoin.

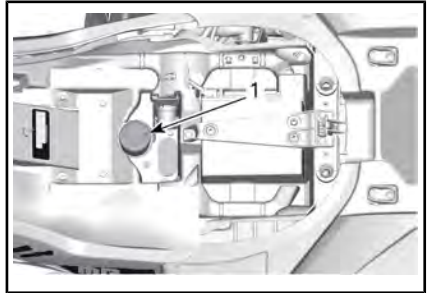


TYPIQUE

Vérification du niveau du réservoir du frein arrière

Consultez la section *EQUIPEMENTS* et retirez le siège :

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

Ajout de liquide de frein

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.

AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

2. Retirez les vis fixant le bouchon de réservoir.
3. Enlever le bouchon de réservoir.
4. Ajoutez du liquide au besoin au moyen d'un entonnoir propre. **Évitez tout remplissage excessif.**

AVIS Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou de plastique. Essuyez tout liquide répandu.

5. Réinstallez le bouchon de réservoir et serrez les vis.

REMARQUE : Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Liquide de frein recommandé

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.



AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le système de freinage, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé.

Inspection des freins



ATTENTION Les freins peuvent être très chauds après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent provoquer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé :

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- La propreté des freins



AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

SOINS DU VÉHICULE

Soins d'après-utilisation

Pour préserver le véhicule et ses composants, nettoyez le véhicule à l'eau douce conformément aux *RECOMMANDATIONS DE NETTOYAGE ET DE PROTECTION DES VÉHICULES* chaque fois que le véhicule est utilisé dans les conditions suivantes :

- Dans des conditions boueuses
- En milieu salin.

REMARQUE : En milieu salin, il est également recommandé de protéger les pièces métalliques avec un lubrifiant ET UN ANTICORROSIF (N/P 779168) ou un équivalent.

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Faites attention à certaines zones où la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer de l'usure, des interférences ou de la corrosion potentielle.

Lavez le véhicule avec une solution d'eau savonneuse.

AVIS Ne nettoyez jamais les pièces de polypropylène avec des produits nettoyants à base de pétrole, leur fini lustré sera irrémédiablement endommagé.

Produits nettoyants incompatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUITS NETTOYANTS INCOMPATIBLES
Polypropylène (pièces de carrosserie)	TOUT PRODUIT NETTOYANT À BASE DE PÉTROLE
	VAPORISATEUR DE FINITION POUR VTT XPS (N/P 219 701 704)
	ENSEMBLE DE NETTOYAGE POUR VTT XPS (N/P 219 701 713) (contient le vaporisateur de finition pour VTT XPS ci-dessus)



NE L'UTILISEZ PAS SUR LE POLYPROPYLENE

Produits nettoyants compatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUIT NETTOYANT COMPATIBLE
Polypropylène (pièces de carrosserie)	NETTOYANT XPS POUR VTT (N/P 219 701 702)
	Eau savonneuse



SÉCURITAIRE SUR LE POLYPROPYLÈNE

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE



AVERTISSEMENT

Faites vérifier l'intégrité du système d'alimentation en carburant par un concessionnaire Can-Am agréé conformément au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre (4) mois, il faut le remiser adéquatement.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour effectuer la préparation pré-saisonnière de votre véhicule ou pour l'entreposage.

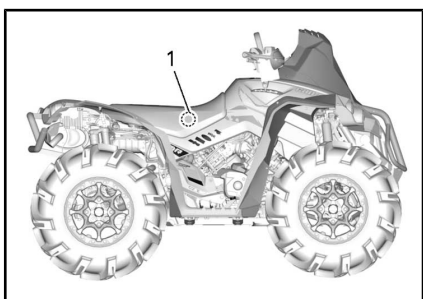
***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



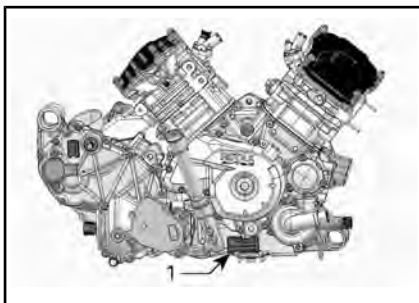
TYPIQUE

1. Étiquette NIV - Sur le châssis sous le siège



TYPIQUE - ÉTIQUETTE NIV

Numéro d'identification du moteur



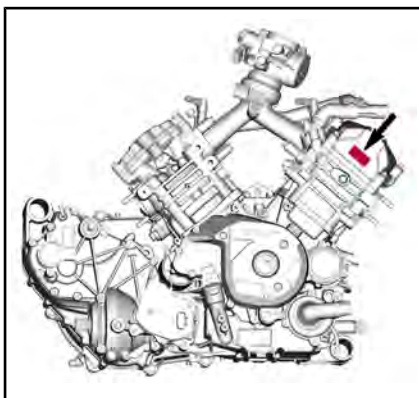
TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. NIM (numéro d'identification du moteur)

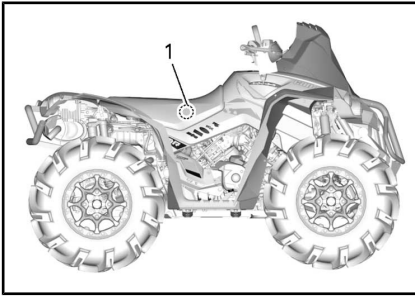
Étiquette de conformité

Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM)

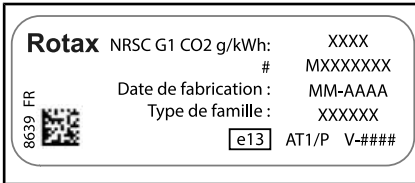
Les véhicules conformes au règlement (UE) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvercle de soupape du moteur et sous le siège.



TYPIQUE

**TYPIQUE**

1. Étiquette NRMM - Sur le cadre sous le siège

**TYPIQUE - ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION NRMM**

REMARQUE : Toute altération du moteur ou de ses composants entraînera l'annulation de l'homologation de type UE pour le moteur en question.

Système de sécurité à encodage numérique radiofréquence (clé D.E.S.S. RF)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI : 12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes : directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées : EN 300 330-2, EN 60950-1.

RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

MODÈLE		Renegade X mr 570	Renegade X mr 1000R
VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS ¹			
Bruit	Pression acoustique (L_{pA})	82 dB(A) à 4 000 tr/min (incertitude (K_{pA}) 3 dB(A))	87 dB(A) à 3 500 tr/min (incertitude (K_{pA}) 3 dB(A))
	Niveau de puissance acoustique (L_{WA})	93 dB(A) à 4 000 TR/MIN (incertitude (K_{WA}) 3 dB(A))	94 dB(A) à 3 500 TR/MIN (incertitude (K_{WA}) 3 dB(A))
Vibration	Système main-bras	<2,5 m/s ² à 4 000 tr/min	5 m/s ² à 3 500 tr/min
	Tout le corps sur le siège	<0,5 m/s ² à 4 000 tr/min	<0,5 m/s ² à 3 500 tr/min
¹ : Les valeurs des émissions sonores et des vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface pavée, au point mort.			

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE



505 de la Montagne Street
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada
www.brp.com

Déclaration de conformité UE

Représentant autorisé : BRP Europe N.V., Skaldenstraat 125, Gent, Belgium, 9042.

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **véhicules tout-terrain (VTT) de l'année modèle 2021** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxxMxxxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Outlander** et **Can-Am Renegade** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

La directive 2006/42/CE sur les machines telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2019/1243/UE	ISO 12100:2010 & EN 15997:2011
La réglementation (UE) 2016/1628 sur les engins mobiles non routiers (NRMM) concernant les polluants gazeux	Limites d'émissions Catégorie ATS, Stage V
La directive 2014/30/CE sur la compatibilité électromagnétique telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/1139	CISPR 12:2007/A1:2009 & IEC 61000-6-1:2005 ou Version UN R10.04 ou plus récente
La directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849	
La directive 2014/53/CE sur les équipements radio, telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2018/1139/CE (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	EN 300 330-2 et EN 60950-1

Renald Plante, ing.
Directeur, Développement de produits, VTT Can-Am et
Spyder Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

29 janvier 2020

ski-doo LYNX RENEGADE EVINRUDE ROTAX CAN-AM

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant*

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR		
Type de moteur		ROTAX®, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide
Train de soupapes		4 soupapes/cylindre (réglage mécanique), simple arbre à cames en tête (SACT) avec chaîne de distribution
Jeu des soupapes	Admission	0,06 mm à 0,14 mm
	Échappement	0,11 mm à 0,19 mm
Alésage	570	84 mm
	1000R	91 mm
Course	570	51,4 mm
	1000R	75 mm
Cylindrée	570	570 cm ³
	1000R	976 cm ³
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service Catalyseur sur les modèles NRMM
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse

SYSTÈME DE LUBRIFICATION	
Type	Carter humide. Cartouche de filtre à huile remplaçable
Filtre à huile	Type papier BRP Rotax, remplaçable

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Huile à moteur	Capacité (vidange d'huile avec filtre)	2,0 L
	Huile recommandée Usage général	Huile mélange synthétique 4T 5W40
	Huile recommandée Températures froides	Huile synthétique 4T 0W40
	Huile recommandée Températures chaudes	Huile synthétique 4T 10W50
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Utilisez une huile à moteur 5W40 ou 10W50 conforme aux exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT					
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement recommandé	Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée			
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Utilisez un mélange d'eau distillée et d'antigel conçu spécialement pour les moteurs en aluminium (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel)			
	Contenance	<table border="1"> <tr> <td>570</td> <td>3,4 L</td> </tr> <tr> <td>1000R</td> <td>3,5 L</td> </tr> </table>	570	3,4 L	1000R
570	3,4 L				
1000R	3,5 L				

TRANSMISSION	
Type	Transmission à changement de vitesse continu (CVT), sous-transmission avec L/H/N/R/P, freinage moteur standard
Régime d'embrayage	1 800 tr/min

BOÎTE DE VITESSES		
Type	Deux rapports (petite vitesse et grande vitesse) avec positions de stationnement, neutre et marche arrière	
Huile de boîte de vitesses	Contenance	450 ml
	Huile recommandée	Huile synthétique pour engrenage 75W140
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Utilisez une Huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5

SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto	570	500 W @ 6 000 tr/min	
	1000R	625 W @ 6 000 tr/min	
Type de système d'allumage		IDI (allumage numérique inductif)	
Séquence d'allumage		Non réglable	
Bougie	Quantité		2
	Marque et type	570	NGK DCPR8E ou équivalent
		1000R	NGK LMAR8D-J ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	570	0,8 mm à 0,9 mm
1000R		0,7 mm à 0,9 mm	
Limiteur de régime moteur	Marche avant		8 000 tr/min
	Marche arrière		15 km/h (sans Neutralisation)
Batterie	Type		Sans entretien
	Tension		12 volts
	Capacité nominale		18 A•h
	Puissance de sortie du démarreur		0,7 KW
Feux	Haut		2 x 60 W (HB3)
	Bas		2 x 60 W (HB3)
Feux arrière		2 x 5/21 W	
Fusibles		Consultez la section <i>FUSIBLES</i> sous <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>	

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Alimentation en essence		570	Injection électronique de carburant (EFI), corps de papillon de 46 mm, 1 injecteur par cylindre
		1000R	Injection électronique de carburant (EFI), corps de papillon de 54 mm, 1 injecteur par cylindre
Pompe à essence	Type		Électrique (dans le réservoir d'essence)
Régime de ralenti			1 400 tr/min (non réglable)
Carburant	Type	570	Ordinaire sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
		1000R	Super sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
	Indice d'octane minimum	570	Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)
		1000R	Indice 91 AKI affiché à la pompe (95 E10 RON)
Contenance du réservoir d'essence			20,5 L
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 5 L

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT	
Type de système d'entraînement	2 roues ou 4 roues motrices sélectionnables
Entraînement avant	Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-Lok [‡] QE
Rapport d'entraînement avant	3,6:1
Entraînement arrière	Engrenage conique droite/ Entraînement final par arbre
Rapport d'entraînement arrière	3,6:1

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile différentiel avant	Contenance	Visco-Lok	500 ml
		Visco-4Lok	400 ml
	Huile recommandée		Huile synthétique pour engrenage 75W90
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles		Utilisez une huile synthétique pour engrenage 75W90 (API GL-5)
Huile entraînement final arrière	Contenance		250 ml
	Huile recommandée		Huile synthétique pour engrenage 75W140
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles		Utilisez une huile synthétique pour engrenage 75W140 (API GL-5)
Graisse pour joint homocinétique			Graisse pour joint CV ou équivalente
Graisse d'arbre de transmission			Graisse d'arbre de transmission XPS ou équivalente

SUSPENSION AVANT			
Type de suspension			Double bras de suspension avec géométrie de contrôle anti-plongée et barre stabilisatrice externe
Amortisseur	Nombre		2
	Type	570	FOX HPG
		1000R	Amortisseurs Fox QS3† avec réservoir externe, interrupteur rapide à 3 positions
Type de réglage de la précharge			Fileté

SUSPENSION ARRIÈRE			
Type de suspension			Bras longitudinal de torsion (TTI) indépendant avec barre stabilisatrice externe
Amortisseur	Nombre		2
	Type	570	FOX HPG
		1000R	Amortisseurs Fox QS3† avec réservoir externe, interrupteur rapide à 3 positions
Type de réglage de la précharge			Fileté

FREINS		
Frein avant	Nombre	2
	Type	Freins à disques perforés de 214 mm avec étriers hydrauliques à double pistons
Frein arrière	Nombre	1
	Type	Freins à disques perforés de 214 mm avec étriers hydrauliques à double piston
Liquide de frein	Contenance	260 ml
	Type	DOT 4
Étrier		Flottant, à double piston (2 x 26 mm)
Matériau des plaquettes de frein		Métallique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm
Épaisseur minimale des disques de frein		4,0 mm
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm

PNEUS			
Pression du pneu avant		48,3 kPa	
Pression du pneu arrière		48,3 kPa	
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm	
Dimensions	Avant	570	28x9-12
		1000R	30x9-14
	Arrière	570	28x11-12
		1000R	30x9-14

JANTES			
Type		Aluminium coulé avec anneaux de retenue	
Dimensions de la jante	Avant	570	30,5 x 15,2 cm
		1000R	35,5 x 16,5 cm
	Arrière	570	30,5 x 19,1 cm
		1000R	35,5 x 16,5 cm

JANTES			
Couple de serrage des écrous de roue			80 Nm \pm 5 Nm
Déport de la roue	Avant	570	41,2 mm
		1000R	32 mm
	Arrière	570	51 mm
		1000R	32 mm

DIMENSIONS			
Longueur hors tout			224 cm
Largeur hors tout			127 cm
Hauteur hors tout			131 cm
Empattement			129,5 cm
Largeur de la voie	Avant		103,5 cm
	Arrière		100,6 cm
Garde au sol		570	30,5 cm
		1000R	31,8 cm

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Poids à sec	570		393 kg
	1000R		450 kg
Capacité de la zone de chargement arrière			16 kg
Charge totale admissible (y compris le conducteur, les autres charges et accessoires ajoutés)			141 kg
Capacité de remorquage			590 kg
Charge arrière (y compris la zone de chargement arrière et la charge d'attelage, le cas échéant)			23 kg

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. **La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.**
 - *Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement*
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur.**
 - *Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».*
3. **La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
 - *Mettez la transmission sur PARC ou sur NEUTRE (570 uniquement) ou appuyez sur le(s) levier(s) de frein.*
4. **Fusible grillé.**
 - *Vérifiez l'état du fusible principal.*
5. **Batterie faible ou connexions desserrées.**
 - *Vérifiez le système de charge.*
 - *Vérifiez l'état des connexions et des bornes.*
 - *Faites vérifier la batterie.*
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*
6. **Mauvaise clé D.E.S.S. (vous pouvez lire le message « CLÉ INVALIDE » sur l'indicateur multifonction).**
 - *Utilisez la clé destinée à ce véhicule.*
7. **Démarrateur faible ou connexions desserrées.**
 - *Vérifiez les connexions du démarreur.*
 - *Vérifier le relais de démarreur.*

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).

- *Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer la fonction mode noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez comme suit :*

- *Installez la clé sur la borne D.E.S.S.*
- *Appuyez à fond sur l'accélérateur et MAINTENEZ-LE enfoncé.*
- *Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur.*

Le moteur doit tourner pendant 20 secondes. Lâchez le bouton DÉMARRAGE.

Lâchez l'accélérateur et démarrez à nouveau le moteur.

Si le moteur ne démarre pas :

- *Nettoyez le pourtour des capuchons de bougies. Déposez les bougies.*
- *Enlevez les bougies.*
- *Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur.*
- *Faites tourner le moteur plusieurs fois.*
- *Installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies retirées.*
- *Démarrez le moteur comme expliqué ci-dessus.*

Si le moteur continue à être noyé, consultez un concessionnaire Can-Am agréé

NOTE : *il ne doit pas y avoir d'essence dans l'huile à moteur. S'il y en a, remplacez l'huile moteur.*

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).

- *Vérifiez le niveau d'essence.*
- *Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.*
- *Vérifiez le fusible et le relais de la pompe à essence.*
- *Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- *Vérifiez le fusible de l'injection/de l'allumage.*
- *Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.*
- *Vérifiez si le commutateur d'allumage et (ou) l'interrupteur d'arrêt du moteur sont sur ON.*
- *Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.*
- *Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

4. **Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « ANOMALIE MOTEUR » sur l'affichage.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*
5. **Le moteur est en mode préservation.**
 - *Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et indique le message « ANOMALIE MOTEUR », adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

1. **Bougie encrassée ou endommagée.**
 - *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*
2. **L'essence ne parvient pas au moteur.**
 - *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*
3. **Surchauffe du moteur.**
 - *Vérifiez si le MOTEUR SURCHAUFFE.*
4. **Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - *Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.*
 - *Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
 - *Vérifiez le conduit d'admission d'air.*
5. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*
6. **Le moteur est en mode préservation.**
 - *Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.*
 - *Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. **Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - *Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Consultez les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*
2. **Ailettes de radiateur sales.**
 - *Nettoyez les ailettes de radiateur, reportez-vous à RADIATEUR à la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*
3. **Ventilateur de refroidissement inopérant.**
 - *Vérifiez le fusible ou le relais du ventilateur de refroidissement, voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN. Si le fusible est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

RETOURS DE FLAMME

1. **Le système d'échappement fuit.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*
2. **Le moteur tourne en surchauffe.**
 - *Reportez-vous à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.*
3. **Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

RATÉS D'ALLUMAGE

1. **Bougie encrassée, endommagée ou usée.**
 - *Nettoyez la bougie et vérifiez son degré thermique. Remplacez-les au besoin.*
2. **Présence d'eau dans l'essence.**
 - *Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.*

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Reportez-vous à *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

2. Frein de stationnement.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
- Vérifiez le conduit d'admission d'air.

4. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

5. Le moteur est en mode préservation.

- Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.
- Le témoin *ANOMALIE MOTEUR* de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « *ANOMALIE MOTEUR* » ou « *MODE PRÉSERVATION* » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.

- Faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Boîte de vitesses en position « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

- Mettez la transmission sur « R », « HI » ou « LO ».

2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

3. Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

- Reportez-vous à *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION RÉDUITE

1. Lorsque le système de servodirection dynamique (DPS) est soumis à des conditions extrêmes, l'assistance de la direction fournie par le moteur DPS peut être réduite pour protéger le système.
 - *Lorsque la charge est réduite, l'assistance de la direction normale est rétablie.*
2. Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « VÉRIFIER DPS » sur l'affichage.
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.*

MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION

MESSAGE	TÉMOIN(S) ALLUMÉ(S)	DESCRIPTION
MAUVAISE CLÉ	Anomalie moteur	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé D.E.S.S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
CLÉ D.E.S.S. non reconnue	Anomalie moteur	Indique la possibilité d'un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.
FREIN STATIONNEMENT	Aucun	Message affiché lorsque le frein est appliqué pour plus de 15 secondes (pendant la conduite).
TENSION FAIBLE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
TENSION ÉLEVÉE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
BASSE PRESSION HUILE (1)	Anomalie moteur	Pression d'huile moteur trop basse. Arrêter immédiatement le moteur.
SURCHAUFFE	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Se reporter à <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Le voyant ANOMALIE MOTEUR clignote. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
ANOMALIE MOTEUR	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Le voyant ANOMALIE MOTEUR s'allume. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
ECM NON RECONNUE	Anomalie moteur	Erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM).
VÉRIFIER DPS	Anomalie moteur	Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
ENTRETIEN REQUIS (2)	Aucun	S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien est requis.
ERREUR TPS - APPUYER SUR LE BOUTON NEUTRALISER POUR INITIER LE MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

AVIS ⁽¹⁾ Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Remplissez au besoin. Si le niveau d'huile est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. N'utilisez pas le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

(2) Pour effacer le message ENTRETIEN REQUIS, procédez comme suit :

1. À partir de l'affichage principal (vitesse du véhicule, appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.
2. Alternez entre les feux de route et de croisement à trois reprises.

REMARQUE : L'étape 2 doit être effectuée dans les **2 secondes**.

3. Relâchez le bouton sélecteur.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM VTT

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2021 vendus par les concessionnaires de VTT Can-Am autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations décrites dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire VTT Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue (« le concessionnaire VTT Can-Am »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT Can-Am dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un défaut, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main d'œuvre encouru par un concessionnaire Can-Am VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES DU FOURNISSEUR

Un récepteur GPS peut être fourni de série par BRP sur certains modèles VTT Can-Am 2021. Ce récepteur GPS est couvert par la garantie limitée de BRP. Toute couverture de garantie supplémentaire offerte par le « fournisseur » de récepteur GPS dont la durée est supérieure à la garantie limitée de BRP doit être gérée entre le concessionnaire ou le consommateur et le « fournisseur » de récepteur GPS.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée assujettie à ses propres termes et modalités sera également transférée et sera valide pendant le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive également les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires Can-Am agréés, sauf pour des réparations d'urgence, tel que requis par l'article 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement	500	30	5 000
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24	S. O.

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de votre droits et les responsabilités de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs Inc. au 1 888 272-9222.

*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2021 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire VTT Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (« EEE » : États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui, de son avis raisonnable, ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, la présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de : (1) vingt-quatre (24) mois consécutifs OU (2) un total de QUINZE MILLE (15 000) kilomètres, pour une utilisation privée ou professionnelle (selon la première éventualité).

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utilisés pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté dans le pays ou le regroupement de pays de résidence de l'acheteur; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un défaut; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire autorisé VTT Can-Am reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

En cas de conflit ou de problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement chez le concessionnaire/distributeur VTT Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2021 CAN-AM VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses véhicules tout-terrain Can-Am 2021 (VTT) vendus par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer des véhicules tout-terrain Can-Am (« distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CIS ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui, de son avis raisonnable, ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des

fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire VTT Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire VTT Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire autorisé VTT Can-Am reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

En cas de conflit ou de problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement chez le concessionnaire/distributeur VTT Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire VTT Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

PRÉLIVRAISON	
Numéro de série : _____	Signature : _____
Kilométrage : _____	
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE INSPECTION	
Kilométrage : _____	Signature : _____
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	

Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP :

Par courriel : **privacyofficer@brp.com**

Par courrier : BRP Legal Service
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
J0E 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Asie

Room 4609, Tower 2,
Grand Gateway 3 Hong Qiao
Road Shanghai,
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,
Tokyo 108-0075
Japon

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Amérique du Nord

565 de la Montagne Street
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,
Auckland 2013,
Nouvelle-Zélande

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380
Brésil

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du VTT, assurez-vous d'en aviser BRP :

- Informez un concessionnaire Can-Am agréé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la rubrique *CONTA-CTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du VTT si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre VTT est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire agréé Can-Am. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

NOTES

N° MODÈLE VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Vérifier avec le concessionnaire que le véhicule a bien été enregistré auprès de BRP.

Pendant la lecture de ce Guide du conducteur, n'oubliez pas que :

AVERTISSEMENT

Indique une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si vous ne l'évitez pas.

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT sont possibles si vous ne respectez pas ces instructions :

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS QUI S'IMPOSENT.**
Suivez un cours de formation certifié.
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS LA CAPACITÉ DE PASSAGERS DU VÉHICULE.**
- **AVEC LES MODÈLES UNE PLACE, NE TRANSPORTEZ JAMAIS UN PASSAGER.**
Le risque de perdre la maîtrise augmente avec le fait de transporter un passager.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR DES SURFACES ASPHALTÉES.**

Le risque de perdre la maîtrise augmente si vous conduisez ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR LES ROUTES PUBLIQUES.**

Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule si vous utilisez ce véhicule sur une route publique.

- **LE CONDUCTEUR DOIT TOUJOURS PORTER UN CASQUE HOMOLOGUÉ,** des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

- **NE L'UTILISEZ JAMAIS SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES.**

Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.

- **NE CIRCULEZ JAMAIS À UNE VITESSE EXCESSIVE.**

Le risque de perdre le contrôle augmente si le véhicule circule à des vitesses trop élevées pour le terrain, la visibilité et l'expérience du conducteur.

- **NE FAITES JAMAIS DE CABRÉS, DE SAUTS NI D'AUTRES CASCADES.**

